L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. 1, NUMÉRO 23 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 12 novembre 1942

Lettre d'Ottawa

LE VICOMTE BENNETT A COMMIS, SUIVANT SON HABITUDE, UNE AUTRE BOURDE REGRETTABLE

Les propos de notre ancien premier ministre tenus à Toronto sont de nature à diviser le pays.—M. Bennett pousse le cri impérialiste et donne une ruade aux Canadiens français, mais le coup porte à faux.—Notre service diplomatique s'étend.—Les Trois-Rivières ont de la difficulté à obtenir un Canadien français à la tête de leur régiment de réserve.

Ottawa. — R.-B. Bennett, lorsqu'il habitait le Canada, avait l'habitude de se mettre les pieds dans les plats. Devenu lord, il n'a pas perdu cette habitude. On aurait pu croire que son séjour, en Grande-Bretagne, depuis trois ans, aurait élargi sa manière de voir. Il n'en est rien.

De retour d'un voyage qui le conduisit en Egypte, au Proche-Orient, en Russie et en Chine, M. Wendell Willkie, chef des républicains aux Etats-Unis, a fait rapport de sa randonnée à ses compatriotes. Il a dit, entre autres choses, ce qui suit: "En Afrique, dans le Proche-Orient, dans le monde arabe, aussi bien en Chine que dans tout l'Extrême-Orient, la liberté, cela signifie l'abolition graduelle et ordonnée du régime des colonies. Je puis . . . vous affirmer que le gouvernement d'un peuple par un autre peuple ce n'est pas la liberté et que nous n'avons pas à nous battre pour cela . . . Les colonies britanniques ne sont que des vestiges d'empire . . . Tous les peuples de la terre ne sont pas mûrs pour la liberté, ne sauraient la défendre dès après-demain. Mais tous ils veulent aujourd'hui savoir quands ils l'obtiendront, et recevoir l'assurance qu'elle leur viendra le jour dit . . . Partout dans l'univers, les hommes et les femmes vont d'avant, de toutes manières . . . Les craintes du passé ne les impressionnent plus. Ils ne veulent plus êtres des esclaves orientaux au service des nations occidentales . . . Ils sont résolus, comme cela doit être, à ne plus faire place à l'impérialisme, pas plus dans leur milieu que dans la Société des nations."

Naturellement, les impérialistes se sont crus visés par le discours de M. Willkie. M. Bennett, qui a toujours été l'un d'eux, n'a pu garder le silence. Il a prononcé un grand discours, à Toronto, qui prit l'allure d'une réplique à M. Willkie. Il a dit: "Certains prétendent qu'ils ne seraient pas nos alliés si nous combattions pour défendre l'intégrité de notre Empire. Eh! bien, c'est pour cela que nous faisons la guerre, et Dieu merci, nous la gagnerons."

Nous n'entendons pas juger des mérites et des démérites de l'Empire britannique au cours de toute son histoire. Ce que nous entendons retenir de la déclaration de M. Bennett, c'est que, selon lui, nous nous battrions pour défendre l'intégrité de l'Empire.

On ne saurait plus bêtement mettre les pieds dans les plats. Tandis que le gouvernement canadien s'efforce, par tous les moyens, de convaincre que nous nous battons, dans cette guerre, pour le Canada, M. Bennett vient dire que ce n'est pas pour cela, mais pour défendre l'intégrité de l'Empire.

Le mieux que le gouvernement pourrait faire est d'inviter M. Bennett à se taire ou à s'en aller chez lui, au lieu de chercher à diviser les Canadiens. Ce n'est pas pour maintenir l'Empire britannique, à ne pas confondre avec le Comonwealth des nations britanniques, que tous les vrais Canadiens combattent dans cette guerre, mais c'est pour le Canada.

UNE AMENITE!

Dans le même discours, M. Bennett n'a pu s'empêcher de servir une aménité aux Canadiens français. "Vous êtes incapables, leur déclara-t-il, de nier que vous avez perdu la bataille des Plaines d'Abraham et que les Anglais l'ont gagnée."

Qu'est-ce que le noble lord a voulu dire? Que nous n'étions que des vaincus et que nous n'avions rien à dire, que nous n'avions qu'à exécuter les quatre volontés de la Grande-Bretagne.

La bataille des Plaines d'Abraham n'a rien à voir dans la présente guerre. D'ailleurs, ainsi des journaux l'ont rappelé à lord Bennett, si le Commonwealth des nations britanniques compte aujourd'hui le Canada au nombre de ses membres, cela est dû aux Canadiens français qui, en 1776 et en 1812 n'ont pas voulu faire cause commune avec les Etats-Unis. Autrement, il y a belle lurette que le Canada ferait partie de la République américaine. Ce sont les Canadiens français qui, en 1776 et en 1812, ont décidé définitivement du sort du Canada, et non la bataille des Plaines d'Abraham.

Lord Bennett ne veut voir, dans l'histoire, que les dates qui font son affaire. Cet aveuglément volontaire ne détruira point la vérité historique. Or, cette vérité historique est que, sans l'attitude des Canadiens français, à deux reprises, dans le passé, le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, les Anglais auraient perdu les fruits de la bataille des Plaines d'Abraham.

Les droits que nous avons ne sont un don de personne. Nous les avons gagnés; on nous les a donnés, parce que l'on craignait de perdre davantage. Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, aujourd'hui, au Canada.

REPRESENTANTS DIPLOMATIQUES

Voilà longtemps que l'on attendait la nomination de ministres canadiens en Russie, en Chine, en Australie et au Chili. Le premier ministre Mackenzie King s'est enfin décidé à agir.

M. L.-D. Wilgress, sous-ministre au ministère du Commerce, représentera le Canada en Russie; M. le juge T.-C. Davis, juge de la cour d'appel en Saskatchewan et sous-ministre au ministère des Services nationaux de guerre, devient haut-commissaire du Canada en Australie; le général Victor Odlum, ancien haut-commissaire du Canada en Australie, est nommé ministre du Canada en Chine, et Me W.-F. Chipman, avocat de Montréal, ministre du Canada au Chili.

Le premier ministre Mackenzie King a laissé entendre qu'il nommerait sous peu deux autres représentants en Amérique du sud. On croit ici que le chef du gouvernement voulait parler du Mexique, qui, bien qu'il ne soit pas de l'Amérique du sud, a manifesté le désir d'échanger avec le Canada un représentant diplomatique.

La guerre a donné une impulsion nouvelle à notre service diplomatique. Pour le moment, nous n'avons plus de ministres canadiens en France et en Belgique. Un chargé d'affaires, M. Pierre Dupuis, s'occupe de nos relations avec ces pays. Mais, depuis le commencement du conflit, nous avons échangé des représentants diplomatiques avec le Brésil, l'Argentine. Voici maintenant que nous continuons dans cette voie avec la Russie, la Chine et le Chili. Après la guerre, nous reprendrons l'envoi de ministres canadiens en France et en Belgique. D'ici la fin du conflit, d'autres échanges de représentants diplomatiques auront lieu. Notre corps diplomatique à l'étranger s'organise donc tranquillement, mais sûrement.

Les Canadiens français y jouent un rôle honorable. M. Henry Laureys est haut-commissaire du Canada en Afrique-sud, M. Jean Désy, ministre du Canada au Brésil, M. le juge Turgeon, ministre du Canada en Argentine. Sans la guerre, nous aurions un ministre canadien de langue française à Paris et un autre à Bruxelles. En attendant que la situation normale revienne, il faut compter au nombre des nôtres, dans ce domaine, M. Pierre Dupuis, qui remplit le rôle de chargé d'affaires auprès de la France et de la Belgique.

LA BUREAUCRATIE

Le monde des affaires s'émeut. Il a voulu l'effort de guerre totalitaire. Nous l'avons maintenant. Mais ce à quoi il n'avait pas pensé, c'est que l'effort de guerre totalitaire suppose

(suite à la page sept)

L'Association d'Education

Le comité régional de l'association canadienne-française d'éducation de l'Ontario a tenu son congrès annuel le 3 novembre, sous la présidence de M. J.-A. Lapalme, à Sudbury.

Les délégués de toutes les paroisses étaient invités à assister à cette réunion. Etaient présents: le R. P. Legault, curé de la paroisse Sainte-Anne, MM. J.-A. Lapalme, Bruno St-Pierre, H. Régimbal, M. Collin, L. Huneault, G. Titley, J. Lapalme, le Dr P.-E. Laflamme, tous de Sudbury; M. J.-T. Paquette, d'Azilda; MM. Henri Michaud, Léo Plante, Louis Clodiau, de Minnow Lake; M. Louis Michel, de Trout Lake; MM. Gérard Bidal et A. Joubert, de Hanmer; MM. A.-J. Désautels et A. Sabourin, de Coniston et M. L. Roy, de Sudbury.

L'assemblée décida d'envoyer une délégation à Chapleau pour la distribution de trophées dans les écoles. On distribuera des trophées dans les écoles de McKim, Balfour, Chapleau, et Sudbury. On décida aussi de former des comités paroissiaux.

Belle oeuvre du club Rotary

Une autre résidente du district de Sudbury a été aidée par le Club Rotary de Sudbury. Il s'agit de Mlle Violette Labelle, âgée de 18 ans, fille de Mme Camille Labelle, de Riverview, qui a reçu un bras artificiel du "comité des enfants infirmes" du club Rotary.

Cette jeune fille, qui perdit l'avant-bras gauche dans un accident il y a plusieurs années déjà, peut maintenant accomplir quelques travaux légers. D'après le médecin, elle pourra bientôt être aussi habile avec ce bras artificiel qu'elle l'est avec son bras droit.

M. le Dr Chapple, président du club Rotary, annonce que Mlle Labclel est la troisième personne à profiter de la générosité de ce club.

Belle soirée au Collège

Jeudi soir, le 5 novembre, une trentaine d'anciens assistaient à une soirée récréative (smoker) au collège. Parmi l'assistance, on remarquait notre ancien aumônier, le Rév. Père Pouliot qui est maintenant vicaire à la paroisse Ste-Anne.

Le but de la soirée était de décider les dates des bingos qui auront lieu le 15, 22, et 29 novembre.

Pendant la soirée, les membres s'amusaient à différents jeux: cartes billards, quilles, mississipi, etc. Des liqueurs furent servies ainsi qu'un goûter aux "hot-dogs" vers les onze heures.

(Communiqué)

Vol à River Valley

M. Josaphat Roy, propriétaire de la Golden Rose Hotel, a été victime de cambriolage samedi le 31 octobre. Après la fermeture de l'hôtel, pendant la nuit du 31 octobre au 1er novembre, des voleurs se sont introduits dans l'édifice et ont soulagé le tiroir d'une somme d'environ $200.00. On n'a relevé aucun indice susceptible de démasquer le ou les coupables.

DE SEPTEMBRE 1939 A MARS 1943, NOUS AURONS DEPENSE CINQ MILLIARDS ET DEMI

Par *Léopold Richer*

La brochure (Canada and the People's War) donne des chiffres qui méritent d'être commentés. On y dit que cette année la guerre exigera du contribuable canadien des déboursés qui dépasseront la somme de $3,200,000,000 ou $278 pour chaque homme, femme et enfant. Cela dépasse de beaucoup, précise-t-on, tout ce qu'on avait vu au cours de la Grande Guerre et pendant la période de paix qui a précédé le conflit actuel. De 1914 à 1920, on a dépensé ici seulement la moitié de la somme affectée à la guerre pendant l'année 1942. On n'aurait jamais cru qu'il fût possible de trouver tant d'argent et de soutenir un si grand effort qui va en augmentant d'année en année. D'un effort de guerre "*libre, volontaire et modéré*"—nous nous excusons de rappeler cette formule qui a permis au parti libéral de se maintenir au pouvoir en 1940—on a passé à un effort total, à un *all-out war effort*.

Voici comment nos dépenses de guerre se sont accrues depuis 1939.

Pendant les sept mois de guerre de l'exercice financier 1939-1940, on a affecté aux préparatifs militaires la somme de $113,291,000. Dès 1940-1941 on a trouvé que le budget militaire, naval et aérien était nettement insuffisant. On l'a porté d'un seul coup à $725,045,000. Pendant cette période le Canada a contracté des engagements de plus en plus considérables vis-à-vis de la Grande-Bretagne, tant en hommes et en munitions qu'en denrées alimentaires. Aussi, l'année suivante, on a revisé les fondements de notre politique et on a porté nos dépenses d'ordre militaire à $1,351,553,000. Cela était-il suffisant? Le conflit s'élargissait sans cesse. Le Japon s'est rangé du côté des pays de l'Axe. Il ne s'agissait pas alors de remporter la victoire, mais de tenir. En 1942-1943 on a donc plus que doublé nos dépenses de guerre, on les a fixées à $3,200,000,000. Ce chiffre n'est pas définitif. Il se peut qu'à la fin de l'exercice financier courant, on découvre que l'on a dépensé davantage.

Par conséquent, depuis la déclaration de la guerre, le Canada a dépensé, pour se porter tout d'abord au secours de la Grande-Bretagne, puis plus tard pour faire cause commune avec les Etats-Unis et les autres nations libres, ainsi qu'on les désigne, la somme totale de $5,421,889,000. Les chiffres précités ont un caractère officiel. La brochure porte la responsabilité du directeur de l'information publique et l'imprimatur de l'ancien ministre des Services de guerre, M. J. T. Thorson. Il sera donc inutile de venir dans quelques jours jeter le doute sur l'authenticité de ces statistiques.

Pour donner une meilleure idée de la progression ascendante de nos dépenses de guerre, voici comment elles ont augmenté par mois et par jour. En 1939-1940 nous avons dépensé $16,900,000 par mois; $52,600,000 par mois en 1940-1941; $112,600,000 par mois en 1941-1942; $266,000,000 par mois en 1942-1943. Par jour nous avons dépensé pour la guerre $320,000 en 1939-1940; $2,000,000 par jour en 1940-41; $3,700,000 par jour en 1941-1942; $8,800,000 par jour en 1942-1943. Une population de 11,500,000 âmes pourra-t-elle supporter longtemps pareil fardeau? On verra. Cela indique tout de même que nous n'avons pas à rougir de notre effort de guerre. Le *Globe & Mail* a l'habitude de dire que nous pouvons nous trouver l'un de ces jours dans une situation embarrassante et humiliante. Nous ne le croyons pas. Un pays de 11,500,000 âmes qui verse pour la guerre $8,800,000 par jour, ne peut avoir à rougir de rien. Même les plus fervents impérialistes trouveront dans ces sacrifices un motif de fierté, à moins évidemment qu'ils n'aient perdu la bousole; cela est fort possible.

La même brochure affirme que le gouvernement fédéral dépensera cette année quelque chose comme $3,900,000,000 aux fins de guerre et de l'administration civile. On s'attend que les nouvelles taxes rapportent environ $2,050,000,000, soit 53 pour cent des déboursés totaux. L'auteur du texte tire la conclusion que le gouvernement applique sa politique, annoncée dès le début du conflit, de payer les frais de guerre au fur et à mesure des besoins. Cette conclusion n'est pas tout à fait exacte, car le gouvernement devra avoir recours à l'emprunt pour obtenir 47 pour cent de son budget prévu. En plus des revenus de l'impôt et de l'emprunt obligatoire, le ministère des Finances aura besoin de $1,117,000,000 qu'il obtiendra grâce à l'emprunt de la victoire et à d'autres opérations financières. (C'est dire que la somme de $750,000,000 du troisième emprunt de la victoire ne suffira pas à payer tous les frais de cette année. Le ministre des Finances compte peut-être que les souscriptions dépasseront de beaucoup le montant initial de l'emprunt).

Le retour du raid sur Dieppe, le 19 août 1942, alors que des milliers de Canadiens sont débarqués à l'un des points les mieux fortifiés de la côte française occupée et ont tenu leurs positions durant neuf heures. Le soldat qui débarque d'une barge à moteur a perdu une partie de son pantalon, mais les Allemands ont probablement payé cher ce trophée.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

LA MAROTTE DES CORRESPONDANTS

Q.—Approuvez-vous la correspondance entre inconnus? Laissez-moi vous conter mon histoire à ce propos. Il y a un an, je commençais à correspondre avec un jeune homme inconnu dont j'avais pris l'adresse dans une publication; il me disait qu'il s'ennuyait, éloigné des siens et qu'un échange de lettres lui serait un réconfort. J'acceptai. Plus tard, nous fîmes connaissance plus amplement. Il écrivait bien et je devins amoureuse de lui. Un matin, je reçus une lettre qui me disait de ne pas penser sérieusement à lui, qu'il ne m'avait écrit que pour passer le temps et s'amuser. Vous pouvez imaginer ma peine; ma première idée fut de lui demander des explications, mais je résolus de n'en rien faire. Voilà deux mois de cela et je viens de recevoir de lui, alors que mon coeur commence à s'apaiser, une lettre où il me demande de mes nouvelles. Que dois-je faire?—LOUISELLA.

R.—Vous devez laisser la lettre sans réponse ou donner simplement et froidement des nouvelles en évitant tout ce qui aurait même l'apparence d'une question de sentiment.

A mon sens, ces correspondances avec des inconnus ne sont jamais profitables à une jeune fille. D'abord, parce qu'on ne sait pas à qui on a affaire et qu'on peut, même sans le vouloir, livrer ses secrets à qui ne mérite pas cette confiance et pourrait en abuser. Ensuite, précisément, parce que l'aventure qui vous est arrivée est à redouter dans presque tous les cas.

D'ordinaire, les jeunes filles qui recherchent ou acceptent cet échange de lettres sont un peu romanesques ou sentimentales et ont le coeur vacant. De là à prendre pour argent comptant les compliments et les déclarations du correspondant lointain qui ne voit dans cet échange lui, qu'un aimable passe-temps, il n'y a qu'un pas vite franchi. Et vous voyez ce qu'il en résulte: du chagrin, des regrets, un désarroi moral qui vous affaiblit, vous vieillit et parfois vous enlève des chances de rencontrer un amour réel.

Je ne vois pas qu'elles explications vous vouliez demander à votre correspondant; il vous les donnait toutes et assez clairement, pour que vous compreniez ceci: "Vous m'aimez et je ne vous aime pas, ce qui est embarrassant pour moi et, pour vous si pénible et si humiliant, que je m'attends à ce que vous cessiez de m'écrire."

Son premier mouvement, bien que brutal, a été plus franc que le seconde qui le porte à se rappeler à votre souvenir alors que la guérison est en voie de vous apparaître. Mais il faut compter avec la vanité masculine et ne pas s'en étonner.

Il est assez probable que ce jeune homme avait une collection de correspondantes et qu'avec toutes il a joué le même jeu, avec toutes celles qui s'y sont prêtées, du moins.

Ne le regrettez plus, mais, à l'avenir, tâchez de ne donner votre coeur qu'à qui vous l'aura demandé en vous pourvant que le sien vous appartient.

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge Co. Compton, P.Q.

Q.—Que signifient les noms suivants: Bella, Sara, Rosa, Arthur, Emile, Gaétan, Lauraine, Gloria, Léo, Rose, Jeannette, Agnès, Constance, Hélène, Royal, Rachel, Normand, Gérald, Armand, Pauline, Jean, Adèle, Jacqueline? — UNE DIRECTRICE.

R.—Bella, très belle; Sara, fidèle; Rosa et Rose, rose; Arthur, qui aime le sport; Emile, magnanime; Gaétan, capricieux; Lauraine, heureuse; Gloria, qui aime la gloire; Léo, jeune lion; Jeannette, qui s'adapte au milieu; Agnès, humble; Constance, constante; Hélène, choyée; Royal, royal; Rachel, vaillante; Normand, tendre et affectueux; Gérald, bien doué; Armand, qui aime les chiens; Pauline, petite et gentille; Jean, petit; Adèle, qui aime les arts; Jacqueline, irrésistible.

• •

Q.—Quel est le deuil d'une mère et d'une soeur et d'un enfant?—J'AI PLEURE.

R.—Pour une mère, un an de noir et six mois de demi-deuil. Le deuil d'une soeur se porte six mois de noir et six mois de demi-deuil. Pour un enfant adulte six mois de noir et trois mois de demi-deuil.

• •

Q.—Je suis vieux et je n'ai pas de chez moi, dois-je aller travailler ôti aller à la pauvre maison?—UN VIEUX PERE.

R.—Si vous pouvez encore vous rendre utile en travaillant à un ouvrage proportionné à vos forces il serait peut-être plus agréable pour vous de gagner votre vie; si non, prenez des informations à un hospice pour les vieillards et on vous dira quelles sont les conditions de vie dans ces maisons.

• •

Q.—Je suis sur une ferme et je n'ai pas d'auto pour faire les voyages indispensables à la ville; serait-il sage d'emprunter de l'argent pour me payer ce confort?—M.A.A.

R.—L'exposé de votre situation est trop bref pour trouver ainsi une solution à votre problème. En ce temps de guerre où la gazoline est à la ration et les voitures très chères, je pense qu'il serait logique de bien réfléchir à votre situation financière et à vos revenus agricoles avant de faire cette acquisition.

• •

Q.—Je reste sur la ferme avec mon mari qui est très maladif et mes enfants dont un garçon qui est de caractère difficile et n'aime pas la terre et voudrait aller travailler ailleurs. Je me décourage souvent. Mon mari travaille en dehors le plus souvent.—JE PLEURE SOUVENT.

R.—Le plus souvent il n'est pas à conseiller de partir, de laisser la terre, mais dans votre cas, ce serait le plus logique, si vous êtes certaine d'avoir essayé de persuader vos hommes qu'à l'époque que nous traversons c'est encore sur la ferme qu'on trouve sa vie et son confort, et dites-leur bien qu'il ne peut se faire autrement que de regretter cet abandon, l'après-guerre se chargera de le faire comprendre aux cultivateurs qui ont déserté la campagne.

CLAIRE-ANNE

Les balais

Vos balais dureront plus longtemps si vous avez la précaution, avant de vous en servir, de les tremper dans une forte solution d'eau salée. Ce procédé renforcit la paille. Ne jetez pas les balais usagés. Trempez-les dans une eau savonneuse pour les nettoyer parfaitement, puis rognez-les d'environ deux ou trois pouces avec les ciseaux. Ne laissez pas reposer les balais sur la paille, accrochez-les plutôt ou encore, fixez-les à l'aide d'un crochet sur le mur, la tête en bas.

ON SE SOUVIENT D'EDITH CAVELL

Londres—La capitale anglaise a appris avec émotion que des patriotes belges ont placé une couronne de roses, avant l'aube du 12 octobre dernier, au pied du monument d'Edith Cavell, dans le parc de Bruxelles, comme ils l'ont fait depuis vingt-six ans, alors que l'infirmière britannique fut fusillée par les Allemands, pour avoir secouru et aidé à s'évader des soldats alliés blessés.

Le déjeûner de l'enfant

Le lait, breuvage de choix

Tout le monde admet l'importance, pour l'enfant, de manger avant de partir pour l'école, mais un bon nombre de parents se demandent ce qu'il faut lui donner.

Etablir une règle fixe est assez difficile. Cependant, on peut signaler à l'attention des parents certains mets. Ces indications ne manqueront pas d'être utiles à la santé des enfants.

Un bon déjeuner comprend d'abord et avant tout une céréale chaude servie avec du lait ou de la crème et du sucre. Cette céréale constitue un déjeuner idéal, avec du pain, du beurre, un fruit et un breuvage.

Les enfants tout comme les adultes ont besoin de fruits frais comme source de vitamine C. Une orange peut être remplacée par des tomates fraîches ou en conserve, ou du jus de pamplemousse en conserve.

Une céréale chaude est préférable aux céréales préparées, excepté pendant les grandes chaleurs. On peut se servir du gruau d'avoine ou de blé concassé qui sont des céréales complètes; ou encore, ajouter aux céréales raffinées, comme la farine de maïs, les coeurs de blé et la crème de blé, des germes achetés à la livre. Servir avec du lait et un peu de sucre.

Selon l'âge et l'appétit de l'enfant, du pain rôti ou non et du beurre, auquel on peut ajouter du fromage pour les enfants, à partir de l'âge de quinze ans. On peut servir en petite quantité, du miel ou de la confiture, mais seulement à la fin du repas et quand l'enfant a déjà bien mangé. Pas de breuvages stimulants. L'enfant doit prendre du lait, qui peut être légèrement aromatisé de chocolat ou du café d'orge.

Les parents doivent toujours se rappeler que le lait doit être le breuvage de choix pour leurs enfants. Le thé et le café doivent être réservés aux adultes. On doit donner la préférence, surtout dans une grande ville comme Montréal, au lait pasteurisé. Le lait pasteurisé offre, en effet, toutes les qualités nutritives du lait et toutes les garanties au point de vue de la sécurité.

A cause de leurs propriétés stimulantes et excitantes, le thé et le café doivent être bannis de l'alimentation chez les enfants.

En conséquence, il ne faut pas qu'un enfant parte pour l'école sans avoir pris un verre de lait et les autres aliments dont nous avons parlé plus haut.

Nettoyez bien vos habits

La guerre nous oblige à faire durer le plus possible nos vêtements et nous ferons bien de donner une attention toute spéciale à la conservation des habits d'été cet hiver. Les mites des vêtements et des tapis pullullent, surtout en été, mais elles peuvent encore causer des dégâts considérables dans les bâtiments chauffés pendant l'hiver. Les larves de ces insectes se développent dans les endroits où la poussière et les effilures se rassemblent, comme par exemple les verres de lampes, les radiateurs, les conduites d'air des fournaises, les fentes des planchers, derrière les plinthes, les balais aspirateurs non vidés et même dans le panier de raccommodage. Le remède est un bon nettoyage de la maison.

Un détail important c'est que les habits d'été doivent être propres lorsqu'on les serre. Il faut laver ceux qui peuvent être lavés et nettoyer à sec ceux qui ne sont pas lavables. Si les habits ne sont que légèrement tachés, il faut les brosser parfaitement en donnant une attention soigneuse aux coutures, et les suspendre au dehors pendant une journée ensoleillée pour bien les aérer.

Les habits et les robes seront placés sur des cintres avec tous les boutons ou les agrafes en place pour conserver la forme des vêtements et mis dans des sacs protecteurs ou des placards à l'épreuve des mites, avec des boules à mite ou des paillettes dans les poches. Il faut également suspendre sur le col du cintre un sac de coton à fromage contenant des boules à mite, ou des paillettes de naphtaline ou de paradichloribenzine. On aura soin de bien fermer le sac ou la boîte. On peut dire qu'il n'existe pas de sac de carton, de boîte ou d'autres contenants à l'épreuve des mites tant qu'il y a le plus petit trou d'épingle ou la moindre petite fente par lesquels l'insecte peut s'introduire.

Les costumes de bain ou autres vêtements qui n'exigent pas de cintres, seront nettoyés, pliés soigneusement et bien enveloppés dans du papier ou mis dans un carton, une boîte ou une malle fermant bien. S'il y a dans ces vêtements de la laine, de la fourrure ou d'autres matériaux d'origine animale qui sont exposés aux insectes, il faudra mettre dans les plis des boules à mite ou des paillettes. On trouvera tous les renseignements nécessaires sur les moyens de se débarrasser des espèces communes d'insectes qui nuisent aux habitations dans la circulaire No 637, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Dernièrement, le R. P. Lionel Séguin bénissait le mariage de Mlle Claire Savage, fille de M. et Mme Henri Savage, et de M. Lionel Gervais, fils de M. et Mme Stanislas Gervais. Le dîner fut servi chez les parents du marié. Ensuite, ils partirent en voyage pour Niagara Falls accompagnés des parents de la mariée. A leur retour, une jolie soirée fut organisée à la salle paroissiale. Les nouveaux époux éliront domicile à Sudbury. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

M. et Mme Lionel Lemieux ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé, Joseph, Léo, Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Brisson, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Adélard Martin est né un fils baptisé sous les noms de Joseph, Jean.

Mme Joseph Taylor, de Noëlville était de passage chez son fils, M. Raoul Taylor, la semaine dernière.

M. Victor Roy, fils de M. Jean-Baptiste Roy, est de retour de l'hôpital où il a subi une opération pour amygdales.

M. Wilfrid Lefebvre, employé à l'usine de munitions de Nobel, était en visite dans sa famille la semaine dernière.

M. Léo Lemieux était de passage chez des parents à St-Charles, la semaine dernière.

Noëlville

Noëlville, (D.N.C.) —Dimanche dernier après la messe, un groupe d'amis partaient pour la chasse. Ils se rendirent aux Rapides des Cinq Doigts "Five Finger Rapids" sur la Rivière des Français. Ils revinrent enchantés de leur bonne chasse. Le groupe se composait de MM. Henri Marcoux, Déa Marcoux, Eddie Marcoux, Lucien Bertrand, Armand Bouffard, Valère Bouffard, Henri Lamarche, Omer Lafrenière, Conrad Chartrand et deux amis de Sudbury.

M. Lévis Meilleur, de l'armée active est en visite parmi les siens pour quelques jours.

Vendredi dernier, Mme François Roussel faisait encan et vendait sa propriété à Mme Ignace Lamarche. Mme Roussel ira demeurer avec sa soeur aux Etats-Unis.

Les vendeurs des "Bons de la Victoire" de Noëlville s'acquittent de leur tâche avec succès. On semble bien comprendre la nécessité de l'Emprunt de la Victoire et du devoir de chacun envers son pays en temps de guerre.

M. l'abbé J.-M. Leclair, curé de Noëlvile, a terminé sa visite de paroisse la semaine dernière.

Mme Joseph Gobeille est partie pour l'hôpital à Toronto où elle a subi une grave opération pour le goître. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Faites lire "L'Ami du Peuple"

Pour une coiffure . . .
élégante et soignée
venez au
Salon Leblanc
62 rue Ignatius Tél. 5-5241

MAURICE DUBE
ASSURANCE
FEU, VIE, AUTOMOBILE,
PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE
TEL. 6-6393 1, DURHAM NORD RES. 5-5128

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting
COMPANY, LIMITED
Tél. 7-7561 185, rue Lorne.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 12 novembre 1942

Les élections municipales

Bientôt dans toutes les municipalités environnantes, il faudra se choisir un nouveau conseil. Il est désolant de constater combien de citoyens ne prennent aucun intérêt dans ce domaine pour ne s'intéresser qu'à la politique provinciale ou fédérale.

Contrairement à ce que tant de nos grands meneurs pensent, notre vraie patrie n'est pas le Canada ni même la province de l'Ontario, mais c'est le village, la ville où nous habitons. Voilà pourquoi le premier devoir du citoyen est de regarder à ce que son milieu, fût-il petit ou grand, soit bien régi.

Il faut que disparaisse cette quasi-tradition qu'un conseil n'est fait que pour construire des ponts, des calvettes, des cours d'eau et percevoir les taxes. Un conseil digne de ce nom s'occupe de cela et de bien d'autres choses. Il prend à coeur le bien des citoyens de la place. Il aide telle et telle famille qui, soit par pauvreté, soit par malchance, a peine à tenir les deux bouts. Il pousse l'éducation populaire en général en fondant par exemple une bibliothèque paroissiale. Il s'occupe du point de vue religieux en coopérant avec le curé, en levant ou en entretenant des croix de chemins, des statues publiques, etc. Il se fait un honneur de se montrer français dans ses délibérations de toutes sortes. Il s'intéresse à la question nationale et lorsqu'un gouvernement commet des injustices à l'égard des minorités ou autre chose de semblable,—ça arrive à tous les jours—, il ne craint pas de protester publiquement, de dire ce qu'il pense car il parle, pour ainsi dire, d'égal à égal, au moins en dignité, d'un gouvernement à un autre. Il a droit de dire à un M. King ce qu'il pense des promesses violées de la conscription pour outremer, de l'appel des jeunes de dix-sept et de dix-huit ans, du travail des femmes aux usines, d'une politique agricole misérable, des conditions ouvrières pitoyables. Voilà des points sur lesquels un conseil doit se prononcer, car vivant au milieu du peuple, il est seul en mesure d'en connaître les résultats néfastes.

Pour qu'un conseil agisse ainsi, il faut qu'il ait à sa tête un maire qui soit vraiment un chef. Ce maire doit s'occuper du bien de sa ville plus que de sa poche et de celle de ses amis. Il faut qu'il ait des convictions patriotiques et nationales. De même pour ses échevins. Des conseillers qui sont toujours des "yes-men" à l'égard du maire et des "gros" de l'endroit, nous en avons trop eus, nous n'en voulons plus. Des échevins qui ont peur de voter comme ci ou comme ça, parce qu'ils craignent pour leur "job" à l'International ou ailleurs, nous n'en voulons plus. Il nous faut des hommes décidés à faire leur devoir et il y en a. Que ceux-là se dévouent pour leurs concitoyens, pour leur petite patrie et qu'ils se présentnet. Le peuple saura les reconnaître.

A Sudbury même, il est possible que nous ayons trois candidats anglais à la mairie et pas un canadien-français. Est-ce possible? Est-ce par bonne entente qu'on veut tout donner aux autres et ne rien réserver pour soi? Nous devrions avoir un des nôtres, candidat à ce poste. Qu'on nous donne quelqu'un de bien vu de la majorité de la population et nous sommes assurés qu'il a une bonne chance d'être élu. Mais tout de suite, ici, nous ajoutons: il vaut mieux que nous élisions un maire anglais que l'un des nôtres qui n'est français que de nom. Dans le premier cas, on attend rien d'un étranger lorsqu'il s'agit d'une question n'intéressant que les Canadiens français; dans le second cas, on s'attendrait à être aidé, au moins compris, mais on s'aperçoit du contraire. C'est un autre traître à notre race que nous avons élu et il va grossir encore le nombre très respectable de ceux que nous avons déjà. Donc attention à ce point.

Enfin, nous espérons que les nouveaux choisis parmi des Canadiens français se montreront plus actifs que par le passé pour qu'on n'entende plus dire des choses comme celle-ci: il y a des années et des années que je vote mais pour rien, rien ne change.

Nous reviendrons sur cette importante question bientôt.

Camille LEMIEUX

Laissons agir l'imagination; mais que la raison tienne toujours la bride de ce coursier dangereux. —*Bonnet.*

Pour la vérité

Voici un bout de nouvelle, attribué à la "British United Press", et publié dans un grand journal de Montréal: . . . "on a rapporté que le docteur Joseph Tiszo, président slovaque, *traitre à son pays*, a été victime l'un attentat. *Des patriotes* ont fait feu à deux reprises sur Tiszo". Voilà le genre de propagande stupide et fausse qui écoeure les honnêtes gens. La vérité a des droits puisque nous combattons pour elle et qu'en cette guerre, elle réclame nos vies. Pourquoi prendre le peuple entier pour une buse et lui servir de pareilles âneries? La Slovaquie s'est détachée de la Bohême et a fait cause commune avec l'Allemagne. Elle l'a fait de par la volonté de ses gouvernants comme le Canada a déclaré la guerre de par la volonté du Ministère King. Ce pays est l'ennemi du Canada qui, lui, a fait cause commune avec l'Angleterre. Nous faisons la guerre aux Slovaques comme aux Allemands. Ils sont l'ennemi. Mais nous nous battons en chrétiens; nous tuons sans haine pour obéir à un devoir supérieur. C'est l'Evangile qui nous dit d'aimer même nos ennemis. Par surcroit, d'après sa propre réponse à Pilate, le Christ est venu sur la terre pour "rendre témoignage à la vérité." Il est aussi faux de dire que Tiszo est un traître à son pays que d'affirmer que King est traître au Canada. Ceux qui tirent sur Tiszo sont des assassins et non pas des patriotes. Il en serait de même de ceux qui tireraient sur King. Supposons qu'un attentat de ce genre bouleverse la capitale canadienne. La propagande de Berlin clamerait à la radio et écrirait dans ses journaux: ". . . on a rapporté que Mackenzie King, premier ministre canadien, traître à son pays, a été victime d'un attentat. Des patriotes ont fait feu à deux reprises sur King". Si la chose venait jusqu'à nous, elle nous révolterait avec raison. Si nous combattons l'Allemagne à cause de sa duperie, de ses mensonges, de sa fourberie et de sa propagande haineuse, gardons-nous de toutes ses méthodes. Nous avons une arme qu'elle n'a pas: La VERITE. Serait-ce notre arme secrète? . . .

D. B.

La Terre de chez nous

Le parti communiste

Aussitôt mis en liberté, Tim Buck a déclaré: "Nous sommes confiants que des pressions constantes de la part du public convaincront le ministère de la Justice et le gouvernement King qu'il est dans l'intérêt national de lever l'interdit qui frappe le Parti communiste". Et il s'est mis à l'oeuvre sans tarder pour obtenir ces pressions. Les hommes et les groupements d'ordre, convaincus que la reconnaissance du Parti communiste, serait nuisible aux intérêts du Canada, devraient agir immédiatement dans le sens contraire.

Plus de femmes mariées dans les usines de munitions

Le ministre des industries de guerre en Australie, M. Dedman, vient de déclarer que les usines de munitions qui employaient jusqu'ici des femmes mariées ne le feront plus à l'avenir. Cette importante décision est le résultat d'une vigoureuse campagne lancée par les organisations catholiques et appuyée par des personnalités protestantes comme l'archevêque de Melbourne. Des annonces qui invitaient les femmes à travailler dans les usines et à confier leurs enfants dans des garderies ont été aussitôt retirées de la circulation.

E. S. P.

La propagande communiste

Au congrès diocésain de l'Union catholique des Cultivateurs tenu en août dernier à Saint-Jean-de-Dieu, dans le comté de Rimouski, un étranger qui s'était glissé parmi les congressistes réussit à commencer un discours sur les prouesses de l'armée russe. On le laissa parler jusqu'à ce qu'il se mit à vanter le régime communiste. Alors ce ne fut pas long. Aux applaudissements de tous les convives, un brave cultivateur "ramassa le type par le collet et par le fond de culotte et alla le reconduire en bas de la côte de l'Eglise en lui recommandant de ne plus se montrer le nez dans la salle."

"L'Echo du Bas Saint-Laurent", à qui nous empruntons ces détails, ajoute: "Ce petit fait indique clairement une chose: c'est que les communistes profitent de l'alliance des nations unies avec la Russie soviétique pour continuer dans les pays amis leur besogne de désagrégation sociale, politique et religieuse." Et l'auteur de l'article, M. Jean Blanchet, conclut avec raison: "Il faut être en garde! Que nous aurait servi de tant lutter contre la barbarie allemande pour protéger ce qui nous reste de libertés et de traditions chrétiennes si, après la guerre, le marteau et la faucille communiste continuent d'ébranler et de saper les fondements de notre civilisation?"

E. S. P.

LA LIGUE REVIENT A LA CHARGE

A propos de la détention de M. Camilien Houde, sans procès, depuis plus de 7 mois, LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA revient à la charge auprès du ministre de la Justice, auquel, en fin de semaine, elle vient d'adresser la nouvelle communication suivante:

Montréal, le 31 octobre 1942.
Honorable M. Louis St-Laurent,
Ministre de la Justice,
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, Ont.
Monsieur le ministre,

La Ligue croit devoir revenir à la charge en répétant quelques-unes de ses allégations—que vous n'avez pas d'ailleurs pas niées—et en en ajoutant d'autres, que nous sommes aussi en mesure de prouver hors de doute.

Nous déclarons formellement que M. Houde n'a appris pour la première fois sous l'empire de quelle loi il a été arrêté, que par la lecture de votre lettre à la Ligue, en date du 9 octobre. Pas avant.

De tous les internés, M. Houde est le seul qui ait été interné par un arrêté ministériel spécial passé le 5 août 1940. L'on n'a pas craint d'user d'une procédure spéciale pour l'interner. D'où vient que l'on craigne tant, aujourd'hui, d'user d'une procédure régulière pour le libérer?

De tous les internés, M. Houde est le seul qui ait violé une loi particulière ayant une sanction propre: la loi de l'enregistrement national qui prescrit une sanction de pas plus de 3 mois d'emprisonnement et d'une amende ne dépassant pas $200.00. On sait que M. Houde est dans son 27ème mois de détention.

De tous les internés depuis le début de la guerre, il ne reste actuellement en détention que les gueux et les internés politiques. Les gens riches ont été libérés.

Si, comme vous le dites, "le Ministre de la Justice ne peut punir personne", et "c'est aux tribunaux qu'il appartient de juger de la conduite passée d'une personne et de la punir s'il y a lieu", alors remettez le cas Houde entre les mains de la Justice. Ordonnez qu'un procès lui soit fait selon la procédure régulière afin que la conduite passée de M. Houde soit jugée.

Si d'autre part s'est afin de "prévenir", que vous maintenez la détention, nous voyons mal comment vous en établissez la nécessité en prétendant simplement que "nous ne saurions nous entendre, vous et moi, sur le sens des mots défense du Canada". C'est encore un habile recours à un lieu commun de la discussion. Ce ne saurait être un argument.

En résumé, la Ligue maintient son attitude. Elle vous demande de nouveau la libération de M. Houde, afin de mettre fin à une injustice révoltante. Mais comme il peut être difficile pour vous de céder à cette demande après l'avoir déjà refusée, pourquoi ne pas recourir à un compromis?—ce mode si conforme à l'esprit de l'unité nationale. Autorisez un juge à émettre un bref d'habeas corpus, laissez le tribunal juger de la légalité des motifs de détention de M. Houde, ou de la validité de l'ordre d'internement. Nous reprocheriez-vous d'y tenir?

Enfin, nous répétons que ce qui importe le plus dans toute cette affaire, c'est le principe mis en jeu. Il se trouve que le premier magistrat de la métropole canadienne a été arrêté comme le plus vulgaire des bandits, dans la rue, au début de la nuit, parce qu'il s'était opposé à la loi de l'enregistrement national, qui, disait-il, mènerait sûrement à la conscription; que, sans lui permettre de communiquer avec qui que ce soit, on l'a amené à plusieurs centaines de milles de chez lui; que l'on n'a pas tenu compte de ses protestations; que l'on a refusé aux avocats qui voulaient communiquer avec lui de le faire; que l'on s'obstine aujourd'hui après 27 mois de détention illégale, à ne pas vouloir reconsidérer le cas; que cette question prend de plus en plus tous les caractères d'une manoeuvre politique dirigée contre un homme qui mettrait en danger la sécurité; non pas de l'Etat—mais d'un parti qui s'était faussement, malhonnêtement identifié pendant 25 ans avec la cause anticonscriptionniste; que cette opposition à la libération prend un sens bien spécial puisqu'elle coïncide avec une extrême générosité envers 17 chefs communistes qui pendant deux ans ont défié la loi et la police.

Toutes ces choses ne sont sans doute pas agréables à rappeler. Mais il y aurait pire encore: les laisser entrer dans l'histoire politique de notre pays sans tenter le moindre effort pour atténuer l'odieux qui s'attache à elles, odieux que le temps écoulé dans l'indifférence officielle, met de plus en plus en relief.

Nous faisons un nouvel appel à votre sens de la justice et de l'honneur, et nous espérons sincèrement que vous empêcherez que votre nom—illustré par une brillante carrière au Barreau—ne s'attache définitivement à l'une des plus étranges manoeuvres, l'un des plus tristes épisodes de notre histoire politico-judicaire.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire,
(Signé): André LAURENDEAU.
(Comuniqué par le secrétariat de la Ligue pour la Défense du Canada).

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — Le soldat Sylvio Morin, stationné à Kingston, Ont., est en congé chez ses parents, M. et Mme Alfred Morin.

M. et Mme D. Clément, de Sudbury, visitaient les familles L. Clément et A. Lajambe, le 1er novembre.

Le soldat Constant Démoré, de Dartmouth, N.-E., et Mme Démoré, institutrice à Sudbury, étaient de passage à Hanmer à l'occasion de la Toussaint.

Mlle Jeanne Bélanger, institutrice à Sudbury, était aussi de passage à Hanmer à l'occasion de la Toussaint.

M. Ovila Charbonneau, instituteur à Estaire, a passé la fin de semaine ici.

M. Victor Bélanger, de Chelmsford, était de passage ici dimanche dernier.

M. le curé O. Dufresne, de Blezard Valley, a fait une courte visite au presbytère dans le courant de la semaine.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez
"L'Ami du Peuple"

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus chic et le plus moderne des hôtels locaux

Situé dans le centre de la ville

12-18, rue Durham *Tél. 8-8318*

Maxime Raymond vu par Paul Gouin

(Extraits du discours que prononçait M. Paul Gouin, le 19 octobre dernier, discours diffusé par CKRN et CKVD.)

(...) Maxime Raymond est ce chef national. Il a voulu assumer de diriger cette croisade. Il savait ce qui l'attendait en posant ce geste. Il n'ignorait aucune des fatigues, des avanies et des injures que le bon combat allait jeter sur ses épaules, les couvrant comme d'un manteau de plomb. Il a quand même décidé d'aller de l'avant, de poser le geste rédempteur. Ses compatriotes s'en réjouissent et se rangent à ses côtés sans crainte parce qu'ils savent, comme ses adversaires l'ont appris depuis longtemps, que rien, ni l'opprobre, ni les menaces, ni les promesses, ne le feront dévier de la voie que lui trace le devoir.

Nous savons qu'en retour, le peuple de chez nous entendra son message comme venant de l'un des siens.

Il se souviendra du combat incessant que Maxime Raymond livre depuis tant d'années pour sa défense. Les ouvriers se souviendront que le chef du Bloc Populaire Canadien a toujours préconisé la priorité du salaire sur les dividendes; ils se souviendront des paroles vengeresses qu'il prononçait, le 28 avril 1939, à la Chambre des Communes, pour fustiger les abus dont s'est rendu coupable l'industrie des textiles. Voici ce qu'il disait: "L'enquête nous a fait voir la prospérité de l'actionnaire à côté de la misère physique et morale de l'ouvrier, dans une usine qui taxe le consommateur et l'ouvrier même. C'est un défi au bon sens de penser que ce déni de justice puisse s'accomplir en vertu de pouvoirs et de privilèges spéciaux conférés par le Parlement. Une législation énergique s'impose pour mettre à la raison ces gavés de la finance et de l'industrie, qui profitent avec un cynisme de 'gangsters' de la misère de milliers d'employés.

"Le Parlement est suprême; il a, dans les limites de sa juridiction, le pouvoir et le devoir d'agir; s'il ne le faisait pas, il deviendrait le complice de cette exploitation."

Nos classes agricoles, de leur côté, mesdames et messieurs, n'oublient pas que dès 1928, à la Chambre des Communes encore, Maxime Raymond réclamait des caisses de crédit agricole au fonctionnement assez souple pour couvrir leurs besoins si divers; ils savent qu'ils lui doivent d'avoir préconisé un enseignement agricole mieux adapté et ils ont confiance en un homme qui, le 11 mai 1934, dénonçait en ces termes un prêt gouvernemental de soixante millions au Pacifique Canadien. "Ces complaisances en faveur d'une compagnie privée constituent l'un des abus les plus scandaleux du pouvoir absolu et discrétionnaire que le Gouvernement s'est fait octroyer. Ce sont des abus de cette nature qui contribuent à irriter la population qui peine et qui supporte patiemment les sacrifices qu'on lui impose depuis quatre ans, et qui ont pour effet de décourager et faire perdre la confiance.

"Songez à la situation du cultivateur qui, pendant ce temps, ne pouvant faire face à tel ou tel engagement, se voit contraint d'abandonner la terre qu'il a cultivée depuis toujours et qui donnait la vie à sa famille. Et il y en a des milliers dans ce cas, qui auraient pu être sauvés de la ruine si le Gouvernement avait voulu engager le crédit du Canada pour une somme même inférieure à $60,000,000.00"

A la vérité, mesdames et messieurs, tous les citoyens de cette province gardent vivant à leur mémoire le souvenir que toute la carrière politique de Maxime Raymond, depuis 1925, date de son entrée aux Communes, a été consacrée à la défense des petits contre les injustices des gros. Tous à tour la Dominion Textile, le Pacifique Canadien, le trust du charbon, la Montréal Light Heat & Power ont subi ses vigoureuses dénonciations. Qui a oublié l'amendement qu'il proposait en 1934 à la Loi des Compagnies, amendement qui avait pour but d'assurer au secrétaire d'Etat un contrôle sévère sur la distribution des dividendes afin que le paiement de ces derniers ne soient pas faits au détriment du salaire de l'ouvrier; qui a oublié ce jour de la session de 1928 où, pour empêcher la Montreal Light Heat & Power d'obtenir une scandaleuse exemption de taxes, le chef du Bloc Populaire Canadien faisait le procès implacable de cette pieuvre économique; qui a oublié cette autre journée de décembre 1936 où il s'écriait pour dénoncer les abus du trust du charbon: "Le charbon n'est pas une marchandis comme une autre. C'est un objet de nécessité. On meurt de froid comme on meurt de faim ou de soif. Si les lois actuelles ou celles que le Parlement a le droit d'édicter ne sont pas suffisamment effectives pour prévenir cette exploitation d'uconsommateur et mettre fin aux abus et aux injustices des monopoles, qu'on décrète l'étatisation. La cité de Montréal vend l'eau, pourquoi ne vendrait-elle pas le charbon qui est essentiel à la vie dans notre pays?"

"D'ailleurs, j'aime mieux le monopole dirigé par l'Etat qu'un monopole aux mains d'un particulier ou de quelques individualités qui se placent au-dessus des lois de la morale".

Voilà, mesdames et messieurs, des paroles auxquelles nous devons applaudir. Et ces mauvais Canadiens que nous sommes, assez étroits pour croire à une politique canadienne pour le Canada comme à une politique canadienne-française pour le Canada Français, ne sont pas prêts d'oublier non plus l'insistance que Maxime Raymond a toujours mise à réclamer, et le succès avec lequel il a obtenu pour des Canadiens la direction de postes importants comme celui de Gouverneur de la Banque du Canada; ces mêmes mauvais Canadiens se souviennent aussi de l'intransigeance de bon aloi avec laquelle le chef du Bloc Populaire Canadien refusait de laisser faire de notre pays le dépotoir de l'univers et réclamait une politique d'immigration plus conforme à nos aspirations nationales. Ces mauvais Canadiens que nous sommes se souviennent du canadianisme de Maxime Raymond qui toujours, en 1926 comme en 1939 et comme en 1942, a été fidèle aux principes qu'il posait dès son entrée dans la vie publique en 1925, principes qu'il énonçait comme suit: "Si je suis élu député du comté de Beauharnois, j'irai au Parlement préconiser une politique d'autonomie, une politique canadienne, une politique élaborée à Ottawa et non à Londres, une politique qui veut le Canada pour les Canadiens!"

Et enfin, mesdames et messieurs, car il faut terminer, les pères et les mères de chez nous gardent dans leur coeur le souvenir impérissable des luttes de Maxime Raymond contre l'impérialisme montant et la conscription. Ils n'oublient pas le plébiscite et leur NON du 27 avril dernier n'est que l'avant-coureur du triomphe qu'ils préparent pour demain, au chef à qui, aujourd'hui, ils confient leur cause. Car Québec se souvient!

Oui, mesdames et messieurs, nous devons nous souvenir, nous souvenir de notre histoire, nous en inspirer. Comme Lafontaine et nos pères, en 1842, nous devons oser, nous devons nous tenir debout, nous devons nous unir. Plus de clans, plus de groupes, plus de partis, mais un seul bloc. Plus de chefs, mais un chef.

Autour de Maxime Raymond, tout un peuple doit serrer les rangs. A l'heure où tout notre destin se joue sur une seule carte, une seule alternative s'offre à nous: ou bien disparaître, ou bien reprendre la tradition de notre histoire.

En ce moment tragique entre tous, se trouvera-t-il une seule énergie de chez nous pour se refuser au mandat, à la leçon du passé? Je réponds moi-même, sans arrière-pensée, à l'appel impérieux du devoir, conscient qu'une seule chose importe: servir. Nous servirons! Nous servirons notre pays en imposant, comme en 1842, les conditions d'une collaboration digne, essentielle au progrès; nous servirons notre province et les nôtres, à qui naturellement va notre premier amour, en reprenant, ce dont personne n'a le droit de se plaindre, le rôle de maîtres dans la maison de nos pères; nous servirons sous un seul chef, Maxime Raymond, qui de Québec, comme premier ministre, dirigea nos destinées à Québec comme à Ottawa.

A cette tâche sacrée, nul n'a le droit de se dérober. Aucun prétexte, aucune reculade ne trouvera grâce devant l'histoire. Les formations partisannes actuellement existantes, doivent se fondre pour faire place à la discipline rigoureuse sans laquelle tout est perdu.

Que tous les hommes de bonne volonté viennent donc, marchant sur le tombeau désormais fermé de nos querelles et de nos divisions, livrer avec nous le combat de la libération.

Déjà à l'horizon luit l'aurore du jour où, libérés et vivants, nous continuerons la tradition de notre grand passé.

Chronique collégiale

Il y a longtemps que je ne vous ai pas fait le récit de ce qui se passe au collège. Sans doute vous avez une bonne idée de nos envolées intellectuelles par les compte-rendus de nos séances de parlement. Mais encore ce sont là les efforts enlevant d'une seule classe. Il est insuffisant de vous tenir au courant d'un petit monde dans un plus grand.

J'ai reçu aujourd'hui un avertissement à ce sujet. Un petit mot d'un lecteur de mes chroniques. Ceci m'a fait réfléchir tout en m'encourageant car vraiment je doutais beaucoup du nombre de mes lecteurs. Je le croyais microscopique. Maintenant que je sais mes articles suivis de près, voici que ma plume tremble et que les mots ne me viennent plus. C'est comme un immense vide dans ma tête. (Peut-être n'est-il rien de nouveau à ce sujet...)

Un avertissement, dis-je, pas plus tard que ce midi. "Vous ne sauriez croire comment quelques nouvelles du collège font plaisir à des exilés de mon espèce. Quand vos articles ont le ton de vos premiers-nés de septembre, ils sont d'un plus vif intérêt". Voilà ce qu'on me disait dans un petit mot qu'on m'a adressé. Et j'ai juré dès lors d'en revenir au ton de mes premiers articles de septembre. Ça n'aura tout de même pas la même saveur car j'ai été trop longtemps éloigné d'une "Muse inspiratrice". Mais enfin!

Et je reviens très loin en arrière. Fête du Christ-Roi. Les élèves présente le soir, le mystère de la Passion tiré des "Cinq Mystères" de René Schwob. Succès foudroyant dû à l'habile direction des Pères Desjardins et Waddell. Aussi une petite pièce missionnaire qui ne manquait pas de leçon pratique, malgré son apparente naïveté. Une soirée de succès variés.

Les bandes de la grande patinoire sont dressées. Celles de la petite patinoire sont "en bonne voie de redressement" pour employer une expression qui sent l'automne et le mois des morts. Le froid est déjà assez piquant. On n'arrosera pas tout de suite sans doute, mais tout de même... le froid est assez piquant!...

Les finales de la balle molle ne sont pas terminées. Rhétoriciens et Humanistes en sont encore à s'affronter. Prévoir le résultat final serait faire plaisir aux uns et offusquer les autres. Attendons! En ce jour d'aujourd'hui, les Humanistes ont deux parties à leur crédit et les Rhétoriciens une.

Samedi et dimanche derniers les élèves assistaient à la vue "One Hundred Men and a Girl" au réfectoire du collège. De la musique et du chant! Ma foi, cette vue est à voir et à revoir. Quand Stokowski dirige, nous goûtons de la belle musique. Et quand Deanna Durbin chante... je me tais!

Parlons un peu d'un sujet nouveau: la guerre. Les élèves recevront bientôt leur habit jaune et seront dorénavant étudiants-soldats. Dans quelques jours d'ici, il faudra nous plier à ces rudes exercices. Mais le caractère n'en souffrira pas.

Cet après-midi, nous avons eu proclamation des notes du mois. Belle tenue des élèves qui nous mérita des félicitations. Le R. P. Recteur dans son allocution de la fin nous parla du "temps". "Les moments se perdent mais il faut en rendre compte", disait-il. "Le temps est une première source de valeur. Tout ce qui résiste aux âges a été construit lentement et avec soin. Le Christ a établi avec le temps son Eglise."

"Les grands ennemis du bon emploi du temps sont les défauts dominants de chacun, les lectures frivoles, la vulgarité, le laisser-aller, les conversations oiseuses, les préoccupations excessives de santé".

"Les grands remèdes au mauvais emploi du temps sont un règlement particulier, une méthode de travail, la régularité. Utilisons le temps au maximum. C'est de l'argent".

Demain congé du mois. Sur ce, je vous laisse. Aurevoir.

Alcide CASAUBON.

La vertu est une force de l'âme qui résiste au mal et qui accomplit le bien.—Lacordaire.

La Librairie "Loisirs"

137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

Sourires d'enfants	Roger Brien, $1.00
Mon fils Franklin	Mme J. Roosevelt, $1.25
Le Canada et la guerre	Mackenzie King, $1.00
Retour à la vigie	G. de la Tour Fondue, $1.00
Un petit univers	J. de Pesquidoux, $1.25
L'art de penser	E. Dimner, $1.25
Toi, l'homme nouveau	C. Frédéric, s.j., $0.75.

Aubaines:

Le Paria	U. Paquin, ($1.00), $0.75
Histoire du Canada (2 tomes)	J. Bruchési ($2.50), $2.00.
Histoire des Patriotes	G. Filteau ($2.00), $1.75.
Baron de St-Castin	(P. Daviau) ($1.00), $0.75.

JOURNAUX - REVUES
ARTICLES SCOLAIRES

Les journalistes canadiens ont été complètement émerveillés de la façon dont ces véhicules de blitz manoeuvraient sur les terrains les plus accidentés. Ces rédacteurs faisaient partie d'un groupe de journalistes canadiens qui ont fait récemment une tournée en Angleterre, à titre d'invités du gouvernement canadien.

SPECIAL jusqu'au 14 novembre inclusivement

à l'Epicerie **BONIN**

Tél. 4-4802 145 rue Notre-Dame

MELASSE chopine 18¢ pinte	32¢	SIROP DE D'INDE ..... 2 lbs	28¢
SAUMON ROSE bte	25¢	GELEE AUX FRAMBOISES 4 lbs	76¢
SAUMON BLANC bte	23¢	BLE D'INDE bte de 20 oz.	15¢
SAUMON ROUGE bte	50¢	CREME D'ORGE bte	25¢
SARDINE "Brunswick" bte	8¢	BISCUITS au Soda, Vlau 2 lbs	32¢
BEURRE D'ARRACHIDES .. lb	23¢		

PAIN "CHRISTIE"
PATISSERIES DE TOUTES SORTES

TABAC - CIGARETTES - CIGARS

LA VIE DE L'ESPRIT

"L'Accalmie" ou "Lord Durham"

Léo-Paul Desrosiers, écrivain canadien, a déjà publié plusieurs volumes dont quelques-uns traitent de notre histoire, comme "A l'Hostellerie de la Lune", "Commencements". L'Accalmie" est l'histoire canadienne qui a suivi les troubles de 1837 sous le gouvernement de Lord Durham. L'auteur divise le volume en huit parties, mais je me contenterai d'un résumé général.

Le 27 mai 1838, arrive à Québec celui que Charles Buller nomme en badinant "le dictateur", Lord Durham, gouverneur et haut-commissaire de la jeune colonie. C'est un homme au caractère énergique, nerveux, irritable, complété d'un politique renommé. Sa mission est de placer les possessions de sa Majesté sur des fondements solides.

Il révèle à l'Angleterre que le désaccord est fondé sur une incompatibilité de races, mais, il refuse d'y remédier. Il sous-évalue le Canadien français et, dans sa dépêche du 9 août, il propose la complète anglicisation des Canadiens français comme unique remède. Résultat: nous avons l'Union.

Dans la suite, le gouverneur se choisit un conseil et déclare l'amnistie aux prisonniers politiques moyennant un engagement de paix. Il en exile huit aux Bermudes et défend aux fuyards le retour sous peine de mort. Les Canadiens français, sans chef, sont maintenant à la merci du Lord anglais.

Son Ordonnance du 28 juin, sur la question des prisonniers politiques, est approuvée par la reine Victoria et Lord Glenelg, mais elle est fort combattue par son ennemi Brougham; celui-ci veut absolument faire voter un bill contre l'Ordonnance. L'attaque brusque à la chambre des Lords a embarrassé le gouvernement Melbourne qui bat en retraite. Le bill est voté.

Durham est toujours à ses réformes quand un journal américain lui apprend qu'il est discrédité. Tous ses espoirs s'écroulent; après le désavoeu, c'est la démission. Il remet le pouvoir à Colborne.

Durham s'était trompé quelquefois. Son Acte d'Union signifiait inégalité de population avec égalité de représentation. En un mot, tout est réformé dans le seul but d'angliciser les Canadiens français. S'il les avait connus, peut-être aurait-il changé d'avis, mais il était entouré d'un groupe d'anglais fanatiques; de là sa tentative d'anglicisation par les lois, les institutions, etc. Durham était sincère.

Quand il laissa le Canada, la Chambre d'Assemblée était à majorité canadienne-française, mais la clique qui exerçait le pouvoir était totalement anglaise. La Chambre combattait pour avoir l'Exécutif. C'est Durham qui trouva le remède; obtenir l'unité en rendant l'exécutif responsable et alors le Canada ne serait plus gouverné que par le Canada en théorie.

Ce bref résumé d'histoire n'est qu'une bien faible esquisse de cette période. Un coup d'oeil sur le volume suffit pour nous donner une impression nette. Ecrit d'une plume abondante, il nous est présenté sous une forme agréable.

Fernand BEGIN.

Compte rendu parlementaire

En ce deuxième jour de novembre, fête de tous les morts, a lieu la réunion hebdomadaire de notre parlement modèle. Ministres et députés ont assisté à trois messes et reçu la sainte communion ce matin. C'est donc avec les plus pures intentions qu'ils se rassemblent pour délibérer des intérêts du peuple.

La cérémonie débute par la traditionnelle prière, puis l'orateur, qui arbore un bas rouge et un bas bleu pour affirmer son impartialité, procède immédiatement à la lecture du compte-rendu de la séance précédente. Il y fait une flatteuse allusion à l'enfantement poétique de M. le Ministre des Finances (Roger Bélanger). Enfin les derniers préliminaires: la lecture de l'ordre du jour et la collection de l'impôt pour enrichir notre bibliothèque de classe.

La première moitié du programme varie du fou rire à la tragédie. Le début est des plus macabres. M. le député Gilbert Paquin nous improvise un "sermon sur la Mort", vraiment de circonstance en ce jour de la Commémoraison des Morts. Dans un cimetière dont la terre est fraîchement remuée, il nous montre Hamlet, un crâne à la main, méditant sur ce lugubre sujet. Mais l'improvisateur apostrophe la Chambre: "Vous tous, jeunes hommes de vingt ans, aux vertes espérances..." et un éclat de rire général dissipe l'atmosphère étouffante créée par ces tristes réflexions.

M. le député Simon Davis vient mettre le comble à l'hilarité par son interprétation à l'anglaise du "petite chaperon rûge qui alla porter du beurre à son grand'maman qu'avait mal au ventre dans une pot avec oune galette"!

Ici, M. le premier ministre, pour briser la routine, nous présente une motion. En voici le texte original:

"Attendu que, le 28 septembre, 1942, M. Jacques Vachon entrait dans ses fonctions de Ministre des Jeux et Travaux Publics;

Attendu que, depuis ce jour, il n'a pas cessé de veiller à l'entretien des tableaux et à la bonne organisation des divertissements "légitimes";

Attendu que sa diligence lui mérite la gratitude de ses confrères;

"Nous proposons au Parlement de la Rhétorique d'accorder publiquement un vote de remerciement à l'honorable M. le Ministre des Jeux et Travaux Publics (M. Jacques Vachon)".

M. le Ministre de l'Instruction Publique (Marcel Boisvert) soutient la proposition que "Z'conde" avec empressement M. le Ministre de la Justice (Fernand Forest). Toute la Chambre approuve par ses applaudissements frénétiques.

Suit un billet du soir, oeuvre du député Roland Roy: une courte biographie du missionnaire jésuite français, Anne de Nouë. M. Boisvert vient clore cette première joute par une captivante analyse du premier volume de la Chronique des Pasquiers, "Le Notaire du Hâvre", de Georges Duhamel (Repos).

Frais et dispos, les dignes représentants du peuple canadien regagnent leurs sièges. C'est l'heure du grand débat. Sur l'invitation de l'orateur, M. le député Fernand Bégin entreprend de nous convaincre que le dicton du 17e siècle: "Le Français n'est pas colonisateur", est juste et véritable.

M. Bégin est tout à fait le type de l'orateur. Une taille imposante, une moustache à la "Clark Gable", il dispose d'un geste éloquent et d'une voix ferme et portante. Il possède son sujet à fond: aucune hésitation ne coupe son discours. Ses arguments sont choisis, décisifs, convaincants.

Par les statistiques de l'histoire, il nous dévoile que tous les pays européens qui se sont mêlés de colonisation ont eu des succès incomparablement supérieurs à ceux de la France.

"Les Français sauf quelques rares exceptions, affirme M. Bégin, se préoccupaient surtout de la traite des fourrures et négligeaient les promesses de colonisation faites aux rois. Parmi les colons, nombre se font courreurs-de-bois; à tel point qu'en 1680, ils forment plus du tiers de la population masculine adulte".

La conclusion de M. Bégin est une envolée oratoire qui finit de convaincre ses auditeurs. Il regagne son fauteuil dans un tonnerre d'applaudissements.

Cependant, M. Fernand Forest, qui depuis dix minutes se retient avec peine, donne maintenant libre cours à son imagination. "Vous reniez le passé glorieux de nos pères, s'écrie-til dans une sainte colère, mais prenez garde; de leurs tombeaux ils se lèveront, frémissants, pour vous maudire comme des traîtres et des vendus que vous êtes".

Puis, il nous flanque à la tête un discours en trois points, digne de Cicéron dont il tire un extrait. "Pour être un vrai colonisateur, dit-il, sont requis: 1) du courage pour surmonter les difficultés, 2) la faculté d'adaptation et de persévérance, 3) la perspicacité dans la direction de son oeuvre.

Eloquemment il démontre que les Français ont bien possédé toutes ces qualités, que leur but en Amérique était bien plus noble que ne le suppose son adversaire, qu'ils désiraient surtout l'évangélisation des Indiens... Il s'excite au son de sa propre voix, s'enlève s'envole, plane... mais l'orateur coupe court à ce grand mouvementen lui rappelant que ses dix minutes sont écoulées.

Les répliques sont brèves et la discussion devient générale. Chacun apporte son argument ou sa réfutation. Les pointes d'esprit se pressent, souples, vives, pétillantes.

Finalement nous en arrivons au moment critique de la session: les remarques et impressions de l'orateur. Il prodigue ses félicitations et fait un appel à l'ordre!

Et la séance est levée...

Roland ROY,
Reporter au Parlement de Rhétorique.

Le voleur de ciel

(conte)

Il était une fois un bon vivieur nommé Gombaud; il n'était pas tout à fait héritique mais dimanche, point de messe... Il faisait trop bon à la forêt; la chasse et la pêche prenaient tout son temps. Pourquoi tant se presser? Il y a toute une éternité pour adorer Dieu...

La faim le tracassait-il qu'il tordait le cou d'un chapon volé:: ce qui faisait un délicieux bouillon. Larcins accumulés refoulèrent et arrondirent les épaules de notre Gombaud. Soixante ans sonnèrent et aussi l'heure du trépas. Toute meurtrie, l'âme du filou put à peine se rendre aux portes du Paradis. Toc! Toc! Toc! Un pont-lévis s'abaisse. Vite, l'âme de Gombaud court en Paradis et se heurte à une grande barbe blanche: "C'est saint Pierre", se dit le vilain.

—Que fais-tu ici, Gombaud? Toute cette poussière et ces meurtrissures te rendent hideux. Fuis, fuis, le Seigneur ne te reconnaîtra pas.

—Et vous, réplique Gombaud, comment savez-vous mon nom?

—Je t'ai vu un beau dimanche, faire festin du chapon volé au cordonnier; et les traits de ta physionomie se figèrent dans mon cerveau.

—Vraiment, vous pensez que le Seigneur pour ces fredaines va me repousser?

—Certainement, dit saint Pierre. On n'entre pas au Paradis l'âme chargée de boue. Allons, file.

—Comment, vous saint Pierre, vous osez me dire de telles choses; vous qui avez renié Jésus trois fois. Votre coq valait-il mieux que mon chapon?

Saint Pierre caresse sa barbe blanche, se gratte la tête... Le portier du Paradis s'en est allé maugréant contre cette peste de Gombaud....

Gombaud jubile; il marche, marche sur le chemin frais. Les arbres rapetissent et la verdure se trone de bouquets de fleurs jaunes, vertes, bleues, violettes... Les allées du parc courent entre les fûts de chêne.

Assis sous un de ces arbres opulents, un robuste vieillard faisait de la poésie. Exilé de Mésopotamie, le poète se remémorait le paysage du paradis terrestre.

—Oh! beau saint, dit Gombaud; veuillez me dire votre nom. Vous ne savez pas combien vous me semblez doux et bon.

—Je suis saint Paul, répondit-il brusquement.

—Ah! pourquoi plisser ainsi votre front. Ayez pitié du pauvre Gombaud.

—Je n'ai point de pitié pour les pécheurs. Ah! Gombaud, j'ai oui dire de tes méfaits: les poissons arrachés à l'hameçon du voisin; les lièvres enlevés au piège qui ne t'appartenait pas; les poulets du cordonnier. Regarde ton âroc tachée du sang de ces victimes, martyres de ton inhumanité.

—Voyons, bon saint Paul; il ne faut pas être si sévère. Pauvre gueux j'étais, il fallait bien vivre.

—Gombaud, c'est trop fort. Eloigne-toi, tu me répugnes. Les élus du Seigneur ne sont pas canailles de ta sorte. Fais-moi grâce de ta présence.

—O bon saint Paul, n'avez-vous pas connu dans votre temps un officier romain du nom de Saul: un garnement de premier ordre. Un jour, il s'en allait à Damase persécuter les Chrétiens. Chemin faisant, un éclair le jeta de son cheval et l'aveugla; il entendit au milieu du tonnerre une voix: Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?

—Tais-toi, Gombaud, bandit, traître. Je m'en vais loin de toi, être insupportable.

Courroucé, saint Paul s'éloigne...

Jésus s'approchait. Gombaud repentant, se jette à ses pieds: "Seigneur, pardon. Peccavi!"

—Gombaud, viens que je t'enveloppe dans mon grand manteau.

Le vilain se jette dans les bras de son Maître.

Gombaud avait volé son ciel.

Edouard del GUIDICE,
C.S.C.

JE NE SUIS QU'UNE FEMME...

Je ne suis qu'une femme comme
les autres femmes,
Puisque pour être heureuse, il
faut qu'un homme
Me mente
Et me fasse croire qu'il m'aime,
Et je le crois, jusqu'à ce qu'un jour
je retrouve
Les morceaux de mon coeur dont
il n'a plus que faire . . .
Ce coeur que j'avais donné tout
entier, voué à un seul culte,
Et que cet homme, comme tous les
autres hommes
Rejette loin de lui, alors qu'il en a
épuisé toutes les câlineries . . .

Je ne suis rien qu'une pauvre
femme qui porte en elle
Toutes sortes de souffrances,
Et qui garde encore de la douceur
et de la tendresse à donner . . .

Je ne suis rien qu'une humble
femme qui voudrait que la vie
Lui donne un peu de bonheur
et de calme
Pour endormir les douleurs anciennes
qui l'ont meurtrie . . .

Je ne suis rien qu'une femme
comme les autres femmes,
Qui veut aimer encore, après
avoir aimé en vain . . .

LINE LESVESQUE

CHANT D'AUTOMNE

Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres;
Adieu, vive clarté de nos étés trop courts!
J'entends déjà tomber avec des chocs funèbres
Le bois retentissant sur le pavé des cours.

Tout l'hiver va rentrer dans mon être: colère,
Haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé,
Et, comme le soleil dans son enfer polaire,
Mon coeur ne sera plus qu'un bloc rouge et glacé.

J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe;
L'échafaud qu'on bâtit n'a pas d'écho plus sourd.
Mon esprit est pareil à la tour qui succombe
Sous les coups du bélier infatigable et lourd.

Il me semble, bercé par ce choc monotone,
Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part
Pour qui? C'était hier l'été; voici l'automne!
Ce bruit mystérieux sonne comme un départ.

Charles BEAUDELAIRE

Antibritanniques!

La haine parle par la bouche du *Globe-Mail* et du *Telegram* de Toronto et de la *Gazette* de Montréal. Ces trois feuilles sont du plus pur esprit d'Ulster. Tout ce qui est français leur fait mal autant qu'à des Prussiens. Quelqu'un l'a fait remarquer lorsque les Franco-Ontariens subirent dans leur province les tribulations que l'on sait au sujet des écoles franco-ontariennes, pendant la dernière guerre, tandis que nous étions censés nous battre pour la liberté, la civilisation et le reste, rien ne ressemblait plus en ces temps-là au régime scolaire prussien que le régime scolaire ontarien. Outremer, c'était le Polonais de Silésie auquel on refusait le droit d'apprendre, même de parler sa langue. Ici, c'était le Franco-Ontarien dont on ne voulait pas qu'il eût ses écoles, avec l'enseignement du français. Prussiens d'Europe avaient tracé la voie à ces Prussiens d'Amérique: les Orangistes et autres individus de même poil venus de l'Ulster et qui tentaient—ils le tentent encore, pendant cette guerre-ci,—d'implanter au Canada la fanatisme, la singulière étroitesse d'esprit de certaines zones de leur terre natale. De vrais frères, quoi! Ils ne s'aiment pas tous? Tous les Allemands d'Europe non plus ne s'aiment pas...

Citation d'actualité

"La stratégie de fond de Moscou en signant un pacte d'amitié avec Berlin (en août 1939), c'était de conserver sa neutralité tandis que les nations du reste de l'Europe se détruiraient les unes les autres dans une guerre fratricide entre Etats capitalistes. Ainsi l'Union des Soviets aurait été à la fin de cette guerre la nation la plus forte de l'Europe. Et Staline aurait été libre de poursuivre une politique d'expansion révolutionnaire en Europe, ou de progrès économique, culturel et national russe continu, à son gré. La chute de la France jeta à bas cette conception russe de l'avenir".

John SCOTT.
(Extrait de *Duel for Europe*, Boston. 1942)

UN VILLAGE ENTIER EST EFFACE

Londres.—On apprend qu'un village croate entier a été rasé par les nazis. Ils ont tué toute la population mâle, soit 287 hommes, après qu'un agent de la Gestapo eût été assassiné par des patriotes dans la rue du village.

LA VIE OUVRIERE

LA TEMPERANCE

Le problème de la boisson

Le gouvernement d'Ottawa, à l'une des dernières séances du Parlement, a posé la question du scandaleux commerce de la boisson. Le premier ministre King a déclaré aux Communes (24 juillet 1942) que le gouvernement a considéré l'augmentation alarmante de la vente des liqueurs alcooliques au pays et qu'il était prêt à faire ce qui est possible pour y mettre un terme.

M. Hanson a demandé au premier ministre s'il avait considéré "ce grand problème national" de la consommation des boissons alcooliques.

M. King a convenu qu'il s'agissait bien d'un problème national. "En tout temps et particulièrement en temps de guerre, a-t-il dit, tous les efforts doivent être faits pour conserver un contrôle sur cette consommation." (Cf. *L'Action Catholique*, 25 juillet 1942).

"Toute cette situation, a déclaré la sénatrice Iva Fallis, crée de graves soucis à travers le Canada à tous ceux qui ont à coeur l'effort de guerre".

Alors que le commerce des objets de luxe est découragé, presque paralysé, par des réglements de plus en plus sévères, alors que l'on réduit au minimum l'usage de certaines marchandises même nécessaires, comment se fait-il que le commerce de la boisson, au lieu de diminuer, augmente?

D'après le dernier rapport annuel de la Commission des Liqueurs de Québec, celle-ci a vendu pendant onze mois pour au delà de 19 millions de dollars de vins et de spiritueux, soit plus de deux millions de gallons, et les brasseries, pour 17 millions de dollars de bière, soit vingt millions de gallons. L'Ontario a consommé en 1940 pour près de 50 millions de dollars et en 1941 pour 64 millions. Le Canada a dépensé pour la boisson 153 millions de dollars en 1938, 250 millions en 1942.

Lorsque nos évêques, il y a trois ans, ont dénoncé l'alcoolisme, et ont demandé d'entreprendre une campagne, ceux qui ont essayé quelque chose se sont fait traiter, par les intéressés au commerce des boissons, de "puritains", de "rigoristes malcommodes", "d'hystériques réformateurs".

Maintenant que les gouvernants entreprennent à leur tour de prêcher la tempérance, nous passerons peut-être pour moins sots à en parler avec eux.

Les difficultés du problème

A Ottawa, on semble bien embarrassé pour résoudre le problème. L'honorable Hanson, chef de l'opposition, déclarait à la Chambre des Communes, le 2 juillet 1940: "Je ne puis m'empêcher de demander pourquoi l'on n'a pas majoré les taxes sur les boissons alcooliques. On l'a fait dans le dernier budget en Angleterre. Si je m'en tenais à mon opinion personnelle et à mes principes—et je me sens un peu téméraire en disant cela—je voudrais voir abolir la vente et la consommation des boissons alcooliques pendant la durée de la guerre, et cela à titre de mesure purement économique. Le montant d'argent qu'on dépense chaque année dans le pays pour les spiritueux est énorme; il atteint au moins 300 millions de dollars, sinon plus. Je me rends cependant compte que la chose n'est pas possible, et cela pour des raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas..."

M. McIvor, député ministériel de Port-Arthur, ne se gêna pas, lui, pour donner les raisons: "Ce commerce nous fait dépenser 180 millions—et c'est maintenant 250 millions—par année. Pourquoi les honorables députés n'osent-ils pas protester contre le commerce des boissons alcooliques? Je puis vous le dire. Nous craignons de perdre la faveur des partisans des tavernes..." (Chambre des Communes, 2 juillet 1940.)

On n'ose pas légiférer par respect pour l'autonomie des provinces à qui appartient le droit de législation en cette matière. C'est juste. Nous sommes opposés à l'envahissement progressif du pouvoir fédéral sur les pouvoirs provinciaux. Et c'est pourquoi, dans la campagne de tempérance entreprise, il ya quelques années, nous avons essayé d'agir sur le gouvernement de la province. Mais si celui-ci se montre impuissant, ce que nous ne souhaitons pas, à réprimer les abus que tout le monde déplore, pourquoi le pouvoir fédéral n'interviendrait-il pas alors, comme il l'a fait en d'autres domaines jusqu'ici réservés aux gouvernements provinciaux?

A Ottawa on se demande quoi faire. Mais qu'est-ce que nos chefs ont donc fait de l'esprit d'initiative et du talent qu'ils ont manifesté quand il s'est agi d'organiser le rationnement sur la gazoline, le sucre, le thé, le café?

Pourquoi ne prendrait-on pas, pour restreindre la consommation de l'alcool, les moyens que l'on a pris pour la gazoline?

—Diminution des heures de vente,

—diminution des débits,

—cartes de rationnement,

—suppression de l'annonce, etc., etc.

Pour ce qui concerne la province de Québec, on nous a fait, il y a deux ans, sur le commerce des liqueurs "une loi raisonnable pour des gens raisonnables". Est-ce la loi ou les gens qui ne sont pas raisonnables? En tout cas, une chose est certaine, c'est que la vente de la boisson augmente avec le nombre des "saoulons" qui étalent de plus en plus aux yeux du public leur dégoûtante ivresse. Aux yeux des gens sérieux, le spectacle paraît bien peu raisonnable.

"Il s'agit d'un problème national, nous déclare M. King. En tout temps et surtout en temps de guerre tous les efforts devraient être faits pour conserver un contrôle sur cette consommation". C'est évident. Depuis trois ans que l'autorité religieuse et à sa suite tous les éléments sains du pays réclament ce contrôle!

Enfin, si l'autorité civile veut faire quelque chose, soyons prêts à l'aider. Si elle ne sait pas quoi faire, nous essayerons de l'éclairer.

Philippe BELANGER, S.J.,
Directeur de la Fédération
des Ligues de Montréal.

La coopération

1.—*Qu'estce que la "coopération"?*

Le système de coopération consiste dans le groupement d'hommes d'une même profession en sociétés, pour acheter, vendre, produire en commun ou s'entr'aider par le crédit.

Le principe de la coopération a deux grandes règles qui sont bien faites pour plaire au coopérateur: une règle d'égalité et une règle d'équité. 1o. Règle d'égalité:: tous les membres participent à l'entreprise commune dans la mesure précise où ils utilisent ses services. Deux règles absolument justes comme on le voit. Et c'est l'application conjointe de ces deux règles d'égalité et d'équité qui distingue le coopérateur d'une société quelconque de capitaux.

2.—*Avantages de la coopération.*

1) D'abord l'achat et la vente en commun suppriment une série plus ou moins grande d'intermédiaires inutiles ou nuisibles et par cela même augmentent les profits. Voilà un immense avantage car plusieurs têtes en valent beaucoup plus qu'une. L'union fait la force. Plus le nombre des associés est imposant, plus ils obtiennent facilement des droits et des privilèges.

2) Dans une coopérative de gens honnêtes les produits sont évidemment meilleurs car ils sont surveillés par plusieurs têtes à la fois; chacun des coopérateurs en est responsable.

3) La coopération détruit le capitalisme égoïste en veillant au bonheur de tous et de chacun. Sa devise est: "chacun pour tous, tous pour chacun", et non "chacun pour soi".

4) La franchise entre beaucoup en jeu dans la coopération. L'homme n'est pas traité comme une bête dangereuse; il est responsable. On compte sur lui.

5) Enfin, cette caisse en commun stimule l'épargne et réunit des sommes d'argent considérables.

3.—*Le but de la coopération*

La coopération a pour but général de travailler au progrès religieux, intellectuel, social et économique de ses membres en prenant à coeur leurs intérêts matériels. Les règles de la coopération ne dictent pas simplement le but économique et social mais elles dictent auss le but religieux. Car tous les problèmes de la société ont à leur source, un mal moral Donc, nous réalisons que le but de la coopération est religieux, social, économique. Mais pour nous, Canadiens-français, il doit revêtir un autre aspect; il doit être français. Les coopérateurs veulent que leur oeuvre soit une institution française parce que c'est leur droit, puis dans le but de régler une fois pour toutes les discussions qui peuvent s'élever et affaiblir la société.

Et je conclus, en citant le P. Bernard Verville, o.f.m.: "Avec son souci de l'éducation du peuple, ses visées sociales en même temps qu'économiques, son esprit chrétien de justice et de charité, le coopératisme est sans contredit le mouvement le plus apte à préparer un ordre nouveau d'après-guerre".

Robert VIGNEAULT.

Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes

En temps de guerre, le proverbe, "le temps, c'est de l'argent", est plus vrai que jamais.

Le travail de la maîtresse de maison se trouve compliqué du fait de la rareté de certains articles de commerce, du rationnement dans plusieurs domaines, de la pénurie de la main-d'oeuvre, le travail dans les maisons et sur les fermes retombant souvent sur un personnel très restreint. Le seul moyen d'économiser à la fois son temps et ses forces est de prévoir son travail à l'avance et le simplifier le plus possible.

—Il faut tout d'abord être habillé et chaussé convenablement pour le travail qu'on va entreprendre, être assis dans une bonne lumière et prendre une position confortable. Les surfaces de travail doivent être à la bonne hauteur, les outils dont on a besoin, en bonne condition et à portée de la main. Aiguiser ciseaux et couteaux, si nécessaire, avant de se mettre l'ouvrage.

—Travailler dans une bonne lumière est d'autant plus important que la fatigue des yeux est vite suivie de la fatigue du corps. Il suffit parfois, pour y voir mieux, de changer de lampe de place ou une table dans le cas d'une lampe fixe, de remplacer un abat-jour sombre par un réflecteur de parchemin clair, de tempérer la lumière crue d'une ampoule, de placer une lampe sur une surface solide. Eviter de déposer celle-ci sur une table polie qui reflète la lumière.

—N'attendez pas de vous fâcher plusieurs fois avant de réparer un tiroir qui colle, une porte ou un châssis qui ferme mal. Si une poignée manque à un tiroir, remplacez-le aussitôt.

—Coordonner son travail de façon à éviter les mouvements et déplacements inutiles. Rien n'est plus fatiguant et énervant, à la longue, que d'être obligé de se percher à tout bout de champ pour rejoindre son ouvrage et essayer d'atteindre au bout du bras, des objets hors de portée.

—Eviter de travailler sur une surface encombrée. Remettre chaque objet à sa place une fois qu'on s'en est servi.

—Changer l'air souvent dans la pièce.

—Se reposer d'un travail par un autre; choisir, si on le peut, une occupation qui mette d'autres muscles en jeu.

River Valley

River Valley, (D.N.C.)—M. René Quenneville de la R.C.A.F. a eu en sérieux acident d'aéroplane dans les environs de Windsor. Grièvement blessé, il a été interné à l'hôpital de Windsor.

Encore un de nos jeunes fermiers, M. Ovila Yelle, a été appelé à l'armée.

Les amateurs de chasse sont très nombreux dans nos parages. Entr'autres M. et Mme Thomas Bertrand, de Blezard Valley, sont venus faire leur tour, tout en visitant leurs nombreux parents de notre paroisse.

Verner

Verner, (D.N.C.)—A M. et Mme Camille Casaubon est née une fille baptisée sous les noms de Marie, Diane, Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Casaubon, de Cache-Bay.

M. et Mme R. Giroux et leur fils Léon visitaient la famille Alfred Bazinet, de Sudbury, dimanche dernier. Mme Giroux n'est revenue que vendredi.

M. Aimé Beaulieu, de Val d'Or, visite la famille R. Giroux, ainsi que les familles Binette, de Lavigne.

Rév. Soeur Marie des Oliviers, de Verner, est décédée à la Maison Mère des Soeurs Grises de la Croix, à Ottawa. Elle laisse dans le deuil, quatre frères, MM. Napoléon, Francis et Sinaï Beaudry, de Verner, et Esdras, de Cache-Bay; deux soeurs, Mmes Edmond et Ovila Roberge, de Verner. Nos plus sincères condoléances aux parents éprouvés.

Ces deux aviatrices du Service auxiliaire féminin de la Marine britannique ("Wrens") ont pour fonction de faire l'essai, en plein vol, des appareils de radio sur les avions navals britanniques.

Pharmacie Michaud
Pharmacie de confiance
Angle Durham et Beech
SUDBURY, ONT.
TEL. 4-4266

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est
"DANS VOS TEMPS DE LOISIRS
POUR REMPLIR VOS DESIRS
VISITEZ FASHION CRAFT
PLACEMENT DE BONNE APPARENCE"
John McDonald Frank Hourigan

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

LA VIE AGRICOLE

PREPAREZ LE BETAIL POUR L'HIVER

Dans une ou deux semaines les animaux devront être rentrés dans l'étable, vu l'approche de la saison froide et l'insuffisance des pâturages ou des regains de prairies à fournir les aliments nécessaires. Les vaches et le jeune bétail perdent rapidement du poids lorsqu'ils sont laissés dans les champs où il n'y a que peu de nourriture disponible, ainsi que durant les jours froids et pluvieux.

Sur bien des fermes, la rareté de la main-d'oeuvre a été alguë et il est bien possible que certaines réparations aient été remises d'une semaine à l'autre, mais il est maintenant urgent de faire les réparations nécessaires, afin que l'étable soit prête lorsque les premières tempêtes viendront.

L'étable doit être complètement désinfectée avec du lait de chaux, comprenant de la créosote; de même les crèches et les planchers doivent être brossés avec de la lessive. Si les crèches sont défectueuses et occasionnent une accumulation d'aliments ou une perte de moulée, elles doivent être réparées immédiatement. Quelques planches ou quelques sacs de ciment appliqués au bon endroit épargnent parfois de l'argent.

Sur un bon nombre de fermes, le fait de tondre les quartiers arrières et le cou des animaux est considéré un moyen d'épargner du temps. Ce procédé permet de garder les animaux plus propres et ceci est très important pour les vaches laitières. La tonte est rendue plus facile, si elle est faite quelques jours avant la rentrée des animaux à l'étable, alors que le poil est propre et sec. Que les animaux soient tondus ou non, ils devraient tous être lavés avec une solution à base de créosote—selon les directions données sur le récipient—afin de détruire les poux qu'ils peuvent avoir. Les troupeaux qui n'ont pas de poux lorsqu'ils sont retirés du pâturage sont très rares; c'est pourquoi il importe de répéter le lavement deux ou trois fois à intervalle d'une dizaine de jours entre chacun. Il faut surtout surveiller les parties des animaux où les poux se trouvent le plus: c'est-à-dire, le cou, les attaches de la queue, les flancs et parfois la partie arrière de l'épaule. Nourrir des animaux infestés de poux est une perte d'aliments et de temps.

C'est aussi le temps de sélectioner soigneusement le troupeau. Toute vache qui semble avoir terminé sa production économique, ou les jeunes animaux qui ne possèdent pas les qualités voulues pour l'élevage soit à cause d'un type défectueux ou d'une mauvaise croissance devraient être engraissés pour la production de la viande. Vu la rareté de la viande à l'heure actuelle, il ne serait pas économique d'envoyer sur le marché des animaux maigres. Dans ce cas, le fait de servir quelques cents livres de moulée à ces animaux serait certainement profitable, étant donné le prix de la viande. Il ne faudrait pas non plus garder sur la ferme plus d'animaux qu'elle ne peut en nourrir convenablement. Un nombre limité de vaches bien nourries rapportera de meilleurs revenus qu'un plus grand nombre de vaches mal nourries, tant en hiver qu'en été. Et ceci s'applique également au jeune bétail.

Sur la majorité des fermes, à l'exception de celles qui expédient leur lait en nature, on n'a pas l'habitude de servir beaucoup de moulée aux vaches à l'automne. Mais cette année, à cause du besoin urgent de produire plus de lait pour la fabrication du fromage et du beurre pour répondre aux besoins des civils et à ceux créés par la guerre et étant donné les prix actuels du marché, il serait recommandable avant que les vaches soient rentrées à l'étable de servir maintenant au moins une livre de moulée pour chaque quatre livres de lait produites par vache. Ceci prolongerait la lactation et serait une contribution à l'effort de guerre.

Tel que mentionné au début, la saison de l'hivernement approche rapidement. Soyons prêts! Efforçons-nous de maintenir la production de nos troupeaux et même de l'augmenter si possible.

La situation des viandes

En ces derniers mois, dit la Revue de la situation agricole au Canada, les clients des boucheries dans les villes canadiennes n'ont pas toujours pu se procurer le morceau qu'ils désiraient, spécialement lorsqu'ils voulaient avoir du bocuf ou du porc. On a beaucoup parlé d'un manque de boeuf ou des restrictions imposées à la consommation locale du porc.

Ce soi-disant manque de viande s'explique par deux raisons principales. La première, qui s'applique principalement aux produits du porc, est le fait que depuis trois ans que la guerre dure, nous exportons des quantités de plus en plus fortes sur le Royaume-Uni. La deuxième, c'est que la demande intérieure a grandement augmenté à cause du nombre croissant de travailleurs dans les industries et du relèvement du pouvoir d'achat de la population en général. Il a fallu également ravitailler les hommes des forces armées canadiennes et alliées, postés aux frontières du Dominion ou près de ses frontières, et les navires alliés qui touchent aux ports canadiens. Il en est résulté que la consommation de viande au Canada même est beaucoup plus considérable qu'avant la guerre. C'est donc la demande qui a augmenté plutôt que l'offre qui a diminué.

Les cultivateurs canadiens ont vendu plus de porcs et de boeufs, et seulement un peu moins de veaux de boucherie, de moutons et d'agneaux dans les huit premiers mois de 1942 qu'en 1941, et le poids moyen d'abattage des porcs et des boeufs a beaucoup augmenté. Au cours de l'année porcine actuelle le nombre de porcs abattus atteindra presque 8.5 millions de têtes, soit deux fois plus qu'avant la guerre, mais notre contrat de bacon qui se monte à la quantité énorme de 600 millions de livres a absorbé près de 70 pour cent de la quantité offerte. La restriction imposée à la distribution du porc sur le marché intérieur a fait que la demande s'est portée sur d'autres viandes, et la consommation de boeuf, spécialement dans les districts densément peuplés de l'Est, a été beaucoup plus forte que d'habitude. Il y a eu, d'autre part, une grosse diminution saisonnière dans les arrivages de boeufs sur les marchés à la fin de l'été, parce que les fourrages sont abondants sur les fermes et que les producteurs comptent que les prix iront encore en s'améliorant. Dans quelques semaines les arrivages de porcs et de boeufs sur le marché devraient augmenter dans de bonnes proportions.

Machines bien huilées

Maintenant que les machines agricoles sont rationnées et qu'il est difficile de se procurer des pièces pour les réparer, les cultivateurs feront bien de donner un soin tout spécial à la lubrification de leur matériel agricole, disent les ingénieurs du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le temps que l'on passe et l'argent que l'on dépense à huiler les machines ne sont pas perdus; ils rapportent de beaux dividendes.

L'huile ou la graisse que l'on applique aux machines agricoles remplissent plusieurs fonctions importantes: elles préviennent l'usure en maintenant une couche lubrifiante sur les parties travaillantes; elles nettoient les coussinets; elles préviennent la rouille et la corrosion de ces derniers lorsque la machine ne sert pas. Elles protègent les surfaces en métal exposées quand les machines sont dans la remise.

Il faut naturellement que ces huiles ou graisse servant à la lubrification soient toujours propres. On aura donc soin de tenir les contenants bien recouverts pour empêcher l'introduction de poussière et d'impuretés.

Trois ou quatre huiles ou graisses différentes suffisent pour la lubrification de presque toutes les machines de ferme. Une machine quelconque n'exige généralement pas plus de deux lubrifiants. Les machines qui servent toute l'année peuvent nécessiter de l'huile de la même viscosité ou de la même qualité adhésive que celle dont on se sert pour l'engin du tracteur qui est généralement la meilleure. Se défier de l'huile usagée d'automobile qui peut contenir des parcelles de gravier et pourrait ainsi abîmer les coussinets.

Conseils pratiques pour le bois de la ferme

La demande incessante de bois pour fins militaires donne une importante nouvelle au bois de la ferme. Toujours une richesse pour la ferme, ce bois est devenu un contributeur important à l'effort de guerre du Canada. La bonne exploitation du bois de la ferme est compliquée. On y apprend quelque chose de neuf tous les jours. Voici quelques recommandations pratiques données par les experts du Service fédéral en sylviculture forestière:

1. Ne faites jamais une coupe rase du peuplement, sauf dans des cas extrêmes de ravages causés par les insectes ou les maladies.
2. Ne coupez jamais trop d'arbres en une fois au même endroit, car le vent abattra le reste ou le soleil les brûlera, et la détérioration du sol en résultera.
3. Laissez suffisamment d'arbres pour ombrager le sol pendant une partie de la journée. Ceci oblige parfois à laisser quelques arbres mûrs ou défectueux pendant quelque temps jusqu'à ce qu'une nouvelle pousse se soit développée.
4. Coupez graduellement, section par section, tous les arbres défectueux, à pousse lente ou de mauvaise qualité.
5. Marquez toujours les arbres à enlever avant de commencer à couper. Marquez-les, tandis qu'ils portent encore leurs feuilles.
6. La coupe moyenne ne devrait pas dépasser la pousse annuellement de bois. Un sol en assez bon état de végétation produit une corde de bois par acre et par an, si on lui en fournit l'occasion.
7. C'est quand le diamètre des arbres est entre quatre et huit pouces que la pousse est la plus rapide; on ne devrait donc jamais couper les arbres sains avant qu'ils aient au moins huit pouces de diamètre.
8. Protégez le bois contre les bestiaux qui paissent et contre le feu.
9. Le fait qu'un certain arbre met longtemps à atteindre toute sa taille ne devrait pas être une cause d'inquiétude. Si le lot est bien exploité, il y aura toujours suffisamment d'arbres mûrs pour les besoins de chaque année.
10. Tenez les souches aussi basses que possible. On perd beaucoup de bon bois en laissant de grandes souches.
11. Abattez les arbres à la scie plutôt qu'à la hache. Servez-vous de la hache pour ébrancher seulement.
12. Les tables de volume montrent qu'il faut 34 arbres de six pouces, ou 15 arbres de 8 pouces, ou 8 de dix pouces, ou 6 de douze pouces pour produire une corde de bois.

LES "CRIMINELS DE GUERRE" NE SONT PAS TRANQUILLES

Berne, Suisse.—La radio de Rome a pris cette semaine la défense de ses compères de l'Axe, cherchant à amoindrir la menace anglo-américaine "de juger les criminels de la guerre" après la conflit. Le commentateur fasciste a déclaré que Roosevelt et Churchill cherchent à "discréditer la position juridique de l'Allemagne comme nation occupante des pays conquis". Il a ajouté que le but des Nations Unies est de priver l'Axe des "droits" qu'il possède d'appliquer les mesures jugées nécessaires pour sa sécurité militaire. Il est clair, d'après le ton du speaker italien, que l'Axe ne prend pas à la légère les avertissements de Churchill et de Roosevelt.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

nécessairement l'économie totalitaire et que la mise en vigueur de l'économie totalitaire favorise la bureaucratie. Maints journaux de finance se plaignent de cette plaie. L'Information, de Montréal, constate que, depuis quelques années, et tout particulièrement depuis quelques mois, la bureaucratie est à la veille de nous envahir comme elle avait envahi les pays d'Europe avant la guerre actuelle. Cet hebdomadaire financier n'a les yeux qu'à demi-ouverts. Car la bureaucratie ne commence pas seulement à nous envahir. Elle nous a déjà envahis. "Si cette guerre dure encore le moindrement longtemps, continue ce journal, une bonne moitié de la population canadienne travaillera pour le gouvernement d'une façon ou d'une autre." C'est le résultat de l'économie totalitaire, de l'enrégimentation.

"On en est rendu à un point, de poursuivre l'Information, où on ne peut plus rien faire sans être obligé de demander la permission à l'un quelconque de ces organismes de la guerre. Il faut se promener d'un bureau à l'autre, avec tout un lot de paperasses, sans compter tous les carnets de rationnement dont on bourre nos poches. Evidemment tout cela requiert un personnel nombreux.

L'Information fournit des chiffres. Le nombre des fonctionnaires fédéraux était de 63,660 en septembre 1939. En août 1942, il atteignait 112,115. Depuis il continue à augmenter, sans tenir compte des fonctionnaires provinciaux et municipaux.

Cet hebdomadaire doute de la nécessité de tous ces fonctionnaires. "On aura de la difficulté, dit-il, à faire croire à la population que toute cette armée est en mesure de faire un travail efficace sans se nuire. Il y a aussi danger que nombre de fonctionnaires d'aujourd'hui prennent les mesures pour se constituer un poste de tout repos après la guerre. Ils vont sans doute insister auprès des autorités pour leur prouver que tel et tel organisme ne doit pas disparaître, une fois la guerre terminée. Ils vont vouloir nous faire croire que telle ou telle restriction, tel ou tel rationnement doivent rester en vigueur."

L'Information compte que, la guerre une fois terminée, la bureaucratie maintenant toute puissante disparaîtra. C'est un beau rêve. Mais il ne se réalisera pas certainement. Le personnel diminuera. Mais bien des cadres créés demeureront.

AUX TROIS RIVIERES

Il vient de se passer dans cette ville de la province de Québec quelque chose de significatif. Le colonel Raoul Pelletier a démissionné comme commandant du Régiment de réserve des Trois-Rivières. Nous croyons comprendre que l'on voulait remplacer le démissionnaire par un Anglo-Canadien. Le candidat à la succession du colonel Pelletier serait un nommé Frank-I. Ritchie.

La population des Trois-Rivières n'entend pas que les choses se passent ainsi. Les principales associations de cette ville ont tenu une réunion, à laquelle assistait le général E. de B. Panet, commandant du district militaire de Montréal. L'une des personnes présentes a fait remarquer que, pour assurer le succès de la campagne de recrutement dans la région trifluvienne, il ne fallait pas d'abord froisser les sentiments de la majorité de la population et il était nécessaire de donner à la propagande un tour plus adapté à la psychologie de la foule. C'est pourquoi, continuait-il, si un homme un commandant qui ne connaît pas la mentalité canadienne-française, celui-ci éprouvera certainement de la difficulté à faire réussir une entreprise qui ne peut être conduite à bonne fin qu'avec le concours des Canadiens français.

"M. Emile Tellier, rapporte l'Action catholique, quotidien de Québec, s'éleva avec vigueur contre la prétention du brigadier Panet que pas un seul Canadien français ne possédait les qualifications pour remplir le poste de commandant. "Nous sommes fatigués de cette tactique, dit-il, et nous ne voyons pas comment vous pourrez réussir en entretenant de semblables points de vue."

Ce quotidien de Québec continue: "Le commandeur Adélard Provencher fit allusion à une visite qu'il fit en compagnie du brigadier Panet et de quelques autres auprès de S. Exc. Mgr A.-O. Comtois, afin d'obtenir son adhésion en faveur de la nomination de Frank-I. Ritchie. Nous croyons savoir de source autorisée que Mgr Comtois aurait alors conseillé au brigadier Panet de tenir compte de la mentalité des Trifluviens dans le choix du commandant."

Si nous relatons ce fait, c'est qu'il a une portée générale. Il nous fait voir la difficulté que les nôtres rencontrent lorsqu'il s'agit d'avoir des officiers supérieurs de leur race. On ne comprend pas, en effet, que, dans toute la province de Québec, on ne puisse trouver, parmi les militaires de langue française, quelqu'un qui puisse remplir le poste de commandant du Régiment de réserve des Trois-Rivières. Cette vieille rengaine que l'on nous sert à tout propos: "Vous n'avez pas les hommes qualifiés" finit par être agaçante.

A noter comment, dans cette affaire, on a tenté de se couvrir de l'autorité épiscopale des Trois-Rivières, pour faire accepter à la population de cette région, une nomination que celle-ci réprouve.

Le moment le plus excitant dans le stage d'instruction d'un parachutiste est celui de son premier saut. Voici quelques Canadiens à l'entraînement à l'école de parachutistes américaine de Fort Benning, Georgie, qui attendent le signal de leur instructeur pour se lancer dans l'espace pour la première fois. Celui qui va sauter est le lieutenant Marcel Côté, de **Montréal**.

Sournoisement attaqué

M. William Brière, de Blind River a été trouvé sur le chemin de Coniston par des membres de la police provinciale qui le transportèrent à l'hôpital St-Joseph, de Sudbury.

La victime, qui a été attaquée par trois inconnus, avait la tête et la figure couvertes de sang. Son examen à l'hôpital a révélé que son état n'était pas grave. M. Brière dit qu'il était monté en automobile avec trois étrangers, après avoir bu quelques liqueurs avec eux dans un restaurant local. Près du Club Moderne de Coniston, les trois individus arrêtèrent leur auto, l'assommèrent et lui volèrent $80.00 après quoi ils s'enfuirent le laissant sur la route.

M. Brière était employé de J. McFadden, de Blind River. C'est un vétéran de la Grande Guerre.

500,000 cigarettes de North Bay

North-Bay.—M. Bob Lowrey, de la Légion Canadienne, annonce que l'objectif de 500,000 cigarettes a été atteint et qu'un autre envoi de cigarettes pour les soldats de North-Bay outre-mer a été effectué. Cette semaine seulement, 143,000 ont été expédiées.

Décès de Madame Eusèbe Joly

La semaine dernière avaient lieu, en l'Eglise Notre-Dame de Lavigne, les funérailles de Mme Eusèbe Joly. M. le curé L. Bourassa officiait et l'inhumation fut faite au cimetière de Lavigne.

Mme Joly, qui était âgée de 54 ans, mourut d'une maladie de coeur à l'hôpital St-Joseph, de North-Bay, le 2 novembre dernier. Née à Montréal, elle épousa Eusèbe Joly à Verner en 1902. Huit fils lui survivent: Honoré, Paul, Evangéliste, Albert, Roland et Léo, qui étaient porteurs aux funérailles, ainsi que Louis et Jean. Lui survivent aussi, son époux et quatre filles: Mme Paul Séguin, de Lavigne, Mmé L. Frappier, de Markstay, Mme R. Frappier, de Blezard Valley et Mme Lucien Laforest, de Markstay; trois frères, Lucien Botson, de Copper Cliff, René, de Sudbury et Arthur, de Lavigne; quatre soeurs, Mme M. Riberdy, de Lavigne, Mme O. Mainville, de Markstay, Mme Fred Laforest, de Markstay et Mme Arthur Duhamel, de Copper Cliff.

Décès et naissances

Durant le mois d'octobre, il y eut à Sudbury 163 naissances, 37 décès et 32 mariages; durant le mois de septembre, il y eut 154 naissances, 31 décès et 58 mariages.

Dans la ville de North-Bay il y eut 390 naissances durant les dix premiers mois de l'année, soit six de plus que durant la même période de l'an dernier; 192 mariages, soit 10 de moins que durant les dix premiers mois de 1941; les décès se chiffrent à 160, contre 171 durant les dix premiers de 1941.

LE SORT DES LETTRES CATHOLIQUES

Londres—Le docteur Anton van Duinkerken, l'un des directeurs de "De Gemeenschap" (La Communauté), périodique catholique destiné aux jeunes, qui était publié depuis plus de vingt ans, a été emprisonné par les nazis comme otage. Il est l'auteur de plusieurs volumes, dont son "Hedendaagsche Ketterijen" (Hérésies du jour) a eu des traductions dans toutes les langues. Le docteur Anton Coolen, romancier catholique du Brabant a également été emprisonné. La revue catholique hollandaise "De Nieuwe Ecuw" (L'âge nouveau), fondée il y a seize ans, a été supprimée.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

Impressions

Je viens de lire le "sermon sur la mort" de Bossuet. Le texte solide du grand prédicateur fourmille tellement de pensées profondes et de bouleversantes comparaisons qu'il serait difficile d'écrire ici tout ce qui fait frisonner l'âme à sa lecture. Je me voyais presqu'un rien pendant que mes yeux parcouraient ces lignes débordantes de pensées géniales.

Je me suis rappelé la visite au cimetière l'automne dernier. Rien de plus expressif que ces monuments bien alignés? La multitude de paroissiens qui allaient par cet espace tout pétri de l'idée de la mort! Pourtant on lisait, lentement, avec une larme dans l'oeil: "Ci gît X..." Aussitôt c'était le souvenir, fécond comme une terre ensemencée. "Dire que je lui avais parlé la veille et qu'il semblait si heureux de vivre!" Voilà bien ce qu'on se dit de l'un à l'autre, devant le spectacle d'un mausolée encore neuf. Jamais homme n'ose se demander: "serait-ce bientôt moi?" —"On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement de ce que ce mortel est mort".—

Dans un coin retiré de ce même cimetière où je suivais la foule, le spectacle n'était que plus navrant. Là, les vieux monuments semblaient plus froids. La pierre arrondie par l'affront de plusieurs années avait même oublié le nom qu'elle avait juré de perpétuer. Un amas de feuilles mortes qu'un dernier tourbillon avait abandonné ne décelait plus qu'un coin de cette loque injuriée. Alors on enlevait d'un doigt tremblant cet épais rideau pourpre, comme un marchand qui passerait un linge tout chaud sur sa vitrine devenue opaque sous la gelée. Oh malheur, le nom n'y était plus!

Cette foule qui visite le cimetière disparaîtra un jour. Déjà, elle est poussée de l'épaule par les jeunes qui leur redisent "Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle".

Mausolées d'aujourd'hui et d'hier, cela ne dit rien qui vaille à nos vivants. Le vieillard qui s'avance en titubant ose à peine se demander quand cette terre le couvrira. Et pourtant son pas difficile ne permet plus la joie du mouvement. On dirait que son pied veut déjà creuser la fosse de son sommeil. Mais il ne se rend pas compte. Il ne veut pas croire. Quand il le saurait, il s'étourdirait pour ne plus penser. —"S'il passe dans son esprit quelque désir volage de s'y préparer, il dissipe bientôt ces noires idées".

Qu'est-ce qu'un suaire immobile sur le cadre d'une porte peut changer dans l'idée du passant. "Tiens, il est quelqu'un de mort," dira-t-il. Le passant continuera sa route en échafaudant son emploi du lendemain. Qui sait si ce lendemain s'éclairera pour lui? Déjà peut-être, ce sera le noir des orbites, le noir d'une tombe, le noir des yeux qui pleurent et les ténèbres de la terre qu'on jette lourdement sur lui. Cette terre aimée le cachera aux regards des êtres chéris.

Ces noires pensées se glissent en moi pendant la lecture du premier point du sermon. Dans le second, Bossuet grandit l'homme en prouvant qu'il jouit d'une âme immortelle. Oui, l'homme est grand dans sa petitesse. "Si nous savons rentrer en nous-mêmes, nous y trouverons quelque principe qui montre bien son origine céleste qui n'appréhende pas la corruption".

La mort aussi est une chose qui commence. C'est le commencement de la vie, d'une vie éternelle. L'appel du combat ne vibre plus. C'est maintenant le clairon de la délivrance. Commencement de vie après la préparation.

O maladresse de l'homme de s'accrocher à ce qui passe! Comme un naufragé dans le désespoir qui incrusterait ses doigts au bateau qui s'enfonce. Mais ce naufrage est une ouverture à la vraie Vie.

Quand une mère donne un fruit à son enfant, il ne s'y attache pas jusqu'à le cacher dans une cassette. Il le mange pour vivre. L'homme ne doit pas s'attacher davantage à la vie présente, éphémère. Il doit l'employer à préparer l'éternelle vie avec Dieu. Il est fait pour Dieu.

Bossuet, grand penseur, merveilleux écrivain, miroir de la clarté française sait encore nous donner de grandes leçons de vie.

Alcide CASAUBON.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Voleur licencié

Le fait suivant nous paraît, à première vue, incroyable. Mais le correspondant qui nous le transmet dit le tenir directement de l'employé de banque qui y a été mêlé. Cette employé ne veut évidemment pas qu'on mentionne son nom: il perdrait son gagne-pain.

• •

Une dame canadienne-française de Montréal, ayant depuis de nombreuses années un dépôt à l'épargne, dans une succursale d'une banque des mieux cotées de la même ville, demande un jour au gérant si elle pourrait voir trois chèques qu'elles avait donnés quelque temps auparavant.

—Certainement, madame.

Et dans cinq minutes, tout est vu et vérifié.

—Merci beaucoup, monsieur le gérant.

—Pardon, madame, c'est une piastre et cinquante ($1.50) pour les frais.

Et madame paie $1.50 pour avoir eu la permission de vérifier 3 chèques sur lesquels il y avait déjà eu la charge réglementaire lors de leur émission.

50 sous pour voir un chèque! Il faut avoir une licence pour charger pareils taux.

Madame a dû débourser 50 sous par chèque pour être bien sûre qu'elle n'avait pas été victime d'une contrefaçon. Cette charge de 50 sous par chèque était pour l'administration, d'après le gérant de Banco.

Si c'est une pratique générale, ou qui cherche à se généraliser, il s'agit simplement d'un vol licencié. Qui **octroie la licence?**

P. L.

La vie est courte et l'on a jamais trop de temps pour réjouir le coeur de ceux qui font avec nous la sombre traversée. Hâtons-nous d'être bons.—Amiel.

Pendant trois jours, les défenseurs d'un convoi en direction de l'île de Malte ont dû se battre avec acharnement contre des concentrations ennemies qui voulaient barrer la route au ravitaillement. Dans les rares intervalles que leur laissait le combat, les marins grillaient une cigarette. C'est grâce à leur défense héroïque que le convoi a pu atteindre l'île.

"ENSEMBLE"

SOMMAIRE POUR LE MOIS D'OCTOBRE

Lendemain de Congrès par Georges-Henri Lévesque, O.P.

Le Quatrième Congrès de Coopération a été un succès sans précédent.

A qui appartiennent les profits réalisés par les non-membres? par Eugène Bussière.

L'après-guerre et la Coopération.

La Coopération favorise le Commerce indépendant par Anders Cerne.

La Page de la Famille par Hayda Denault.

Le Calendrier des Coopérateurs par Roméo Martin.

Consultations Coopératives.

Un Cours Pratique: Technique et Organisation interne de la Coopérative de Consommation.

Un Cours de Coopération à Lévis par le Frère Placide, Mariste.

Nouvelles et Faits divers.

Abonnement $1.00 par année. S'adresser à "ENSEMBLE" case postale 186, Québec.

LUNDI • 16 NOVEMBRE
GRAND BINGO
ORGANISE PAR LES ANCIENS
AU COLLEGE SACRE-COEUR
20 PARTIES POUR 25c
Prix de choix

Théâtre **CAPITOL** Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
"A YANK AT ETON"
Mickey Rooney
Ian Hunte - Freddie Bartholomew

PAPIER CIRE ..... roul. 100 pieds 25¢
SEL "Windsor" ..... 2 btes 19¢
BLE D'INDE DORE, de choix 2 btes 20 oz. 29¢
CATSUP "Smith" ..... bout. 19¢
CORN FLAKES "Kellogg" ..... 3 pqts 25¢
"JAVEX" ..... bout. 15¢
Jus de tomates Camp. 2 btes 20 oz 19¢, 48 oz 23¢
PRUNES "G. Gage" ..... 2 btes 23¢
Soupe aux tomates Campbell ..... 2 btes 19¢

EPICERIE CARLOAD
En force jusqu'au 14 novembre inclusivement
46 rue Elm .. 5-5659
306 Whittaker 6-6114
406 Notre-Dame 6-6972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 5-5628
59 rue Eyre .. 7-7635
Garson Ontario

De bases situées dans les Iles britanniques, les aviateurs américains, à bord de leurs fameuses "Forteresses Volantes", bombardent maintenant l'Allemagne et les pays occupés avec leurs camarades de la R.A.F. Les "Forteresses" sont particulièrement conçues pour les bombardements à longue distance et à grande altitude. Sur cette photo le sans-filiste d'une "Forteresse".